

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

7<sup>e</sup> Année - N° 279

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

1<sup>er</sup> Mars 1934

# DÉTECTIVE



## LES LÈVRES CLOSES

Lire, pages 2, 3, 4 et 5, nos  
révélations sensationnelles sur  
LA MORT TRAGIQUE  
DE  
M. PRINCE

# PARTOUT

## Signes tragiques

Il faut demander à la raison un grand effort pour qu'elle accueille, sans broncher, les coups successifs qui, à une cadence terrifiante, ébranlent le monde. Il ne sert de rien de s'écrier : « C'en est trop » ; il faut s'imposer un travail méthodique de contrôle des faits, de réflexion, de critique ; mais cette attitude est difficile à tenir, quand on se sent agité d'un sentiment d'épouvante ou d'écoeurement.

Les calamités, les catastrophes matérielles, les scandales qui retentissent comme les échos prolongés d'une pourriture bouillonnante avaient fourni depuis quelques mois une matière in vraisemblablement copieuse à ceux qui font métier d'observer.

Et voilà qu'un événement retentissant survient : la mort mystérieuse du conseiller Prince apporte une angoisse nouvelle.

Les signes tragiques apparaissent autour de nous, nous baignant dans une atmosphère chargée, irrespirable, signes précurseurs, tels que devaient apparaître aux Romains les vols d'oiseaux dont les augures interprétaient, à leur passage dans le Ciel, les courbes connues des avertissements transmis par les Dieux.

On ne peut manquer de faire un rapprochement, mais, nous y insistons, sur le seul plan de l'ambiance pathétique qui nous entoure, entre la mort de M. Prince et celle d'un de ses prédécesseurs, l'avocat-général Cord. M. Prince laisse au Palais le souvenir d'un magistrat intègre, d'un scrupule poussé ; ayant dirigé la section financière du Parquet de la Seine, il avait connu, sans doute, bien des saletés. Si l'on prononce le nom de M. Cord, c'est pour rappeler que l'ancien chef de la section financière avait eu, lui aussi, une fin tragique : dans une promenade nocturne, aux environs de Meaux, l'automobile de l'ami qui le conduisait se jeta sur un arbre, au bord de la route ; le magistrat fut tué sur le coup ; son compagnon s'en tira sain et sauf. On apprit alors avec quelque surprise que ce compagnon de promenade n'était autre qu'un financier que de nombreux plaignants avaient dénoncé à la section financière... Donc, aucun rapprochement entre les personnalités morales de M. Cord et de M. Prince : mais une notation qui devait être faite, un rapport entre deux tragiques destinées.

On formule toutes les hypothèses : il ne faut a priori en écarter aucune, tout



Le fourgon mortuaire qui transporte M. Albert Prince à sa dernière demeure passe près du pont tragique de la-Combe-aux-Fées.

M. Donat-Guigue, les yeux empués de larmes, esquisse un signe de croix.

Sur le parvis de l'église St-Benigne la famille Prince reçoit les condoléances.



# LES LÈVRES CLOSES



Comme un héritage sacré, M. Raymond Prince emporte la robe rouge de son père.

Le seul désir de justice aide Mme Prince à surmonter sa douleur.

M<sup>me</sup> Charles Prince, mère du magistrat vient d'enterrer son dernier fils.



Avec une plume, il chatouillait la plante des pieds de sa femme.



M. Prince laisse, au Palais, le souvenir d'un magistrat intègre.

accueillir comme moyen de recherches, de vérifications efficaces ; « ne pas s'emballer », surtout. Le Gouvernement offre une prime de cent mille francs ; bon moyen pour faire parler ceux qui savent, s'il en est qui savent quelque chose.

D'autres raconteront les efforts des policiers, des magistrats, toute la vie intérieure d'une enquête qui cherche à percer le mystère d'une des plus étranges affaires de ce temps. Pour nous, nous avons voulu seulement noter les signes d'un monde bouleversé et qui semble irrémédiablement pourri par ce virus des sociétés modernes : l'or.

Les manuscrits, copies dactylographiées, documents imprimés ou photographiques, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

### LIRE, JEUDI PROCHAIN

**l'enquête de notre envoyé spécial**  
**Marcel MONTARRON**  
sur les récents attentats des  
**GANGSTERS MARSEILLAIS**



L'« homme aux mains qui tremblent » n'est-il pas le véritable chef des gangsters marseillais ?

### DANS DETECTIVE

**La recrudescence des agressions contre les encaisseurs publics**  
•  
leurs causes, les bandes, les mesures envisagées

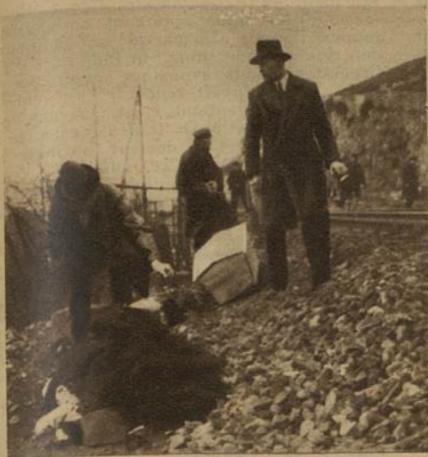
dernier et violent éclat de rire ressemblant à un râle.

Deux jours après le supplice qui avait dû se renouveler bien souvent, la malheureuse succombait dans un sinistre éclat de rire. Le misérable avait tué sa femme par un chatouillement mortel que la malheureuse avait pris, jusqu'au bout, pour un cruel badinage de l'amour.

Il avait ainsi mis à mort sa deuxième et troisième femme. La quatrième n'ayant sans doute pas voulu se prêter à ses horribles traitements, Excoffon, emporté par son sadisme criminel, avait trouvé plus simple de l'étrangler. Le monstre, après son dernier forfait, prit la fuite... La justice ne devait jamais le retrouver. Les journaux l'oublèrent. Mais un policier qui avait été chargé de la recherche prétendit, contre toute évidence que, en 1871, il l'avait retrouvé, ivre et blessé à mort, sur une des barricades de la Commune !

<b>DÉTECTIVE</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>REDACTION</b>	<b>ABONNEMENTS</b>	<b>DÉTECTIVE</b>
	PARIS (VI) - 3, RUE DE GRENELLE	PARIS (VI)	1 an 6 mois	
	TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71	DIRECTEUR	FRANCE ET COLONIES 65,» 35,»	
	ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS	<b>MARIUS LARIQUE</b>	ÉTRANGER (TARIF A) 85,» 45,»	
	COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37		ÉTRANGER (TARIF B) 100,» 55,»	

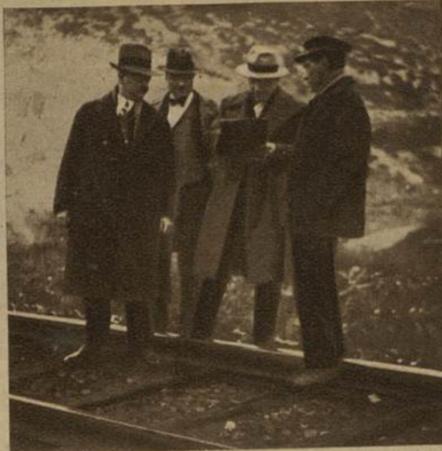
Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déetective".



Le corps du conseiller à la Cour n'était plus qu'un mélange de chairs et d'os.



C'est au kilomètre 311.800, près de Dijon, que le chef cantonnier Boisselet (à droite) découvrit le cadavre mutilé de M. Prince.



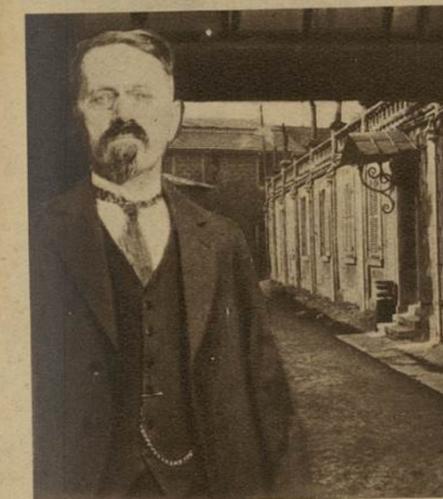
# LES LÈVRES CLOJES



Envoyé par la Sûreté Générale, le commissaire Belin enquêta sur les lieux.



Mme Charles Prince, mère du magistrat n'avait jamais été en danger de mort.



Le docteur Erhinger rendait souvent visite à Mme Prince, dans sa retraite.

Le procureur Donat-Guigue, l'avocat général Durand et le président Dreyfus.



Dijon (de nos envoyés spéciaux).

L'AFFAIRE a commencé sous le double signe de la lumière et de la nuit, dans une atmosphère hallucinante.

C'était le mardi vingt février. Il était neuf heures, lorsque le mécanicien Chaussard, ayant conduit le train de messageries 4805 de Laroche-Migennes à Dijon, arriva dans le hall des machines de Dijon et bloqua ses freins.

La locomotive s'immobilisa. Chaussard descendit de sa plateforme.

Comme chaque jour, Chaussard se prépara à vérifier les principaux organes de sa machine ; après quoi elle s'en irait se reposer sous une coupole enfumée tandis que lui-même, après avoir fait sa toilette, retournerait à sa maison.

Son ombre se profila dans la clarté des lampadaires dont le vent de nuit balançait les lumières. Un marteau à la main, Chaussard examinait les attaches de sa « compound ». Il s'arrêta, soudain intrigué, et se pencha...

Sur la grisaille de l'acier, il remarquait des taches rouges. Il se pencha plus encore. Un lambeau d'étoffe était accroché aux roues... Il reconnut un cache-col dans le chiffon qui pendait des rayons.

La machine resta abandonnée. Maintenant au téléphone, Chaussard alertait la « dispatcher », c'est-à-dire le surveillant qui, perdu dans la nuit, dans la cabine où les sémaphores ouvrent des yeux vigilants, indique aux rapides la route sans danger, dans l'entrelacs des rails. Un fil spécial relie ce « dispatcher » à toutes les maisonnettes de garde-barrières. Il entendit M. Chaussard crier :

— Allo ! Il y a du sang sur les roues de ma machine. Le convoi 4805 vient d'écraser un homme...

■ ■ ■

Et tous les téléphones spéciaux de la ligne de Laroche-Migennes à Dijon entrèrent en action...

— Allo ! épelaient lentement le « dispatcher ». Faites examiner la voie sur toute la longueur de votre canton. Il s'est produit un accident. Un homme a été écrasé par le 4805...

Etonnant effet d'une organisation qui s'avéra parfaite. Aussitôt, de toutes les maisonnettes, des hommes s'égaillèrent. La voie est divisée en secteurs dont partout un ou plusieurs « poseurs » ont la surveillance. Dans la nuit, tous ces hommes s'en allaient, une lanterne à la main, pour rechercher l'« accidenté ».

Un des premiers surveillants alertés, M. Taulard, chef de canton au P. L. M., vit dans une maison de garde-barrières sur la ligne de Paris à Marseille, au kilomètre 309.400.

Taulard, son travail terminé, buvait son café et lisait son journal. Il abandonna ses pantoufles et appela Eugène Basset, un poseur de voies, son subordonné. Sa hâte fut grande. Il donnait un ordre.

— Tu iras jusqu'au kilomètre 6, à la limite de notre territoire. Examine surtout la voie descendante, celle de Paris. C'est sur celle-là que l'accident a dû se produire...

Eugène Basset sortit, un maigre fouldard de laine à son cou. Le ballast criait sous ses lourds souliers, dans la nuit enveloppante. « Un accident ou un suicide », pensait Basset, que rien ne prédisposait à penser à un drame. Il commença par ne rien voir, dans l'ombre lourde. Délaissant parfois la voie, il éclairait brutalement les fossés. Sous le choc violent de la machine, un corps n'avait-il pas pu rebondir ? A la limite de son canton, une autre lumière troua l'obscurité. Il vit Boisselet, un collègue de Plombières, que le « dispatcher » avait alerté aussi. Leurs voix se croisèrent :

— Tu n'as rien trouvé ? questionnait Basset.

Ils marchaient à la rencontre l'un de l'autre, lorsque Boisselet s'immobilisa. Basset le vit s'accroupir sur le ballast. Ils se rejoignirent.

— Un bout d'étoffe. On dirait un morceau de gilet, disait Boisselet.

Basset, qui redoublait d'attention, vit une masse étrange.

— C'est là, dit-il enfin, d'une voix que l'émotion assourdissait.

Entre les rails, fichée sur une traverse, il y avait une tête humaine. Quatre mètres plus loin, sous les feux conjugués des lanternes, un amas repoussant de vêtements, de chairs sanglantes, d'os broyés se révélait. On avait retrouvé la victime du convoi 4805...

■ ■ ■

Jamais ces deux hommes simples n'eussent pensé que leur découverte allait soulever l'émotion de Paris et de la France, faire rebondir l'affaire Stavisky, provoquer un nouveau scandale, donner à penser qu'il puisse exister chez nous une mafia que rien, pas même le crime, n'effraie plus... ils firent ce

qu'ils eussent toujours fait dans un cas aussi rare. Ils déposèrent les débris sanglants tout près d'un petit pont que domine un chemin de carrière, puis ils se rendirent au poste d'aiguillage 311 afin de téléphoner leur rapport au « dispatcher ».

L'agent qui les reçut, Simonin, resta pensif.

— On a trouvé le gars, dit Basset.

— Où ?

— Au kilomètre 311.800.

— C'est curieux, murmura Simonin, vers huit heures, les chiens de Mariotte ont hurlé à la mort...

Basset et Boisselet connaissaient Mariotte. Mariotte est un fermier dont la maison se trouve en bordure de la route tragique, à cinquante mètres à peine du lieu où l'on venait de découvrir le cadavre.

— Ça n'arrive pas souvent, à ces cabots, de gueuler comme ça, reprit Simonin. Ils hur-

de large, était maculée de sang. Il poursuivit son examen. Sur l'herbe, au pied d'un petit mur en pierres sèches qui domine un chemin creux, il y avait une serviette de cuir brun. Elle paraissait vide. On l'ouvrit.

Une enveloppe était à l'intérieur. On y pouvait lire une adresse « M. Albert Prince, Conseiller à la Cour ». L'enveloppe était déchétée. Elle contenait une convocation invitant le conseiller à se rendre au Palais de Justice. Elle était datée du 23 janvier.

Albert Prince, c'était aussi le nom que portait une carte de visite que l'un des chercheurs ramassa sur le talus, non loin d'un chapeau et d'une chaussure...

— Un magistrat ? C'est grave ! dit le plus jeune des deux gendarmes. Il faudrait alerter le Parquet.

Le jour commençait à se lever. L'Ouche, petite rivière calme, se dessinait entre deux haies de peupliers. La ligne blanche des collines qui surplombent la voie se dégageait peu à peu. Derrière un rideau de lierre sombre, on apercevait, au-dessus de la légendaire Combe-aux-Fées, la cabane du kilomètre 311.

Au fur et à mesure de l'apparition du jour, ce qu'on voyait du cadavre de M. Prince prenait un relief de plus en plus horrifiant. Ce n'étaient que chairs en bouillie et os écrasés. Le cerveau du malheureux avait de partout rejailli sur les cailloux, sur les traverses...

Quelques autos s'arrêtèrent sur la route. Le Parquet arrivait.

Un des magistrats, M. Durand, avocat-général à la Cour de Dijon, était un ami intime de M. Prince. Seul, il pouvait dire si c'était bien le corps du magistrat de Paris, que le 4805 avait décapité...

Un inspecteur de la police mobile prit par les cheveux la tête sanguinolente et la souleva.

M. Durand se retourna. Il pleurait. A peine l'entendit-on.

— Mon ami, mon pauvre ami !... disait-il. Jamais problème plus extraordinaire n'avait été posé, semblait-il, aux magistrats et aux policiers. L'enquête commença. M. Rabut, juge d'instruction, envoya aussitôt une commission rogatoire à Paris. Une rapide démarche révéla que M. Prince avait été appelé par un coup de téléphone au chevet de sa mère malade...

In vraisemblances ! On ne tarda pas à savoir à Dijon que la mère de M. Prince n'était pas malade, qu'elle n'avait pas fait appeler son fils... En même temps, les premières constatations que les détectives firent sur le corps mutilé de M. Prince, démontrèrent qu'il portait des traces de cordes au pied et au cou...

Des hypothèses faites à la hâte s'effondrèrent. Le cadavre n'avait pas été poignardé, puis jeté d'un rapide en marche, par la portière. M. Prince, vif ou mort, était arrivé par la route. Le train l'avait broyé, tandis qu'il était couché et lié sur le rail, la tête tournée vers les roues qui devaient le broyer...

Avait-on donc voulu rendre la victime méconnaissable ? Non. Puisque on avait laissé en évidence, près du corps, une carte de visite. S'agissait-il d'un crime crapuleux ? La découverte d'un couteau taché de sang le laissait à penser, mais la présence d'une liasse de billets sur la voie rendait cette hypothèse inadmissible. Les mobiles du crime — car on ne doutait pas, alors, qu'il s'agit d'un crime — échappaient. Les assassins avaient agi avec un goût du macabre, une frénésie, une sûreté d'esprit, un mépris du risque dont le sens restait mystérieux. On interrogea les médecins. Ils se réservaient ; mais, si favorables qu'ils fussent à la thèse de l'assassinat, ils affirmaient aussi que le suicide n'était pas « scientifiquement » impossible. Suicide ? Cette dernière hypothèse compliqua l'enquête, en renversa les données. Le problème dépassait la découverte tragique du kilomètre 311.800. Il s'étendait à Paris...

On devinait de partout une indignation grandissante. L'opinion s'empara du drame. Suicide ou crime, il était hors série. Drame politique ? Affaire d'Etat ?

Laisant là la foule, les policiers, les magistrats à leurs hypothèses contradictoires, nous décidâmes de nous libérer d'une anxiété collective, d'essayer de dénouer l'énigme. De Paris à Dijon, les envoyés spéciaux, les reporters photographes de *Détective* rayonnèrent...

■ ■ ■

Une trouble atmosphère régnait depuis longtemps, 6, rue de Babylone, dans la maison de M. Prince. Désigné à l'examen, comme juge, de plus d'un scandale important — affaire Oustric, affaire Rochette, affaire Stavisky — l'ancien chef de la section financière du Parquet se méfiait avec raison. Sa maison n'avait pas été le théâtre de faits singuliers ? Des correspondants anonymes avaient vérifié, sans se nommer, la présence du magistrat ; de faux inspecteurs de la Compagnie d'Electricité s'étaient présentés chez lui ; ses correspondances avaient été interceptées ; de petits objets lui avaient été mystérieusement volés... Enfin, il n'y a pas longtemps, un



M. Albert Prince, ancien chef de la Section Financière au Parquet.



Dans le salon de M<sup>me</sup> Charles Prince, rue Condorcet, on avait installé une chapelle ardente.



A tous ses voyages à Dijon, M. Albert Prince avait l'habitude de descendre à l'hôtel Morot.



Albertine Noirot (à gauche) et Emilienne Baudin, servantes à l'hôtel Morot, virent, les dernières, M. Prince.



M. Barra, procureur de la République, et M. Rabut, juge d'instruction, discutèrent les thèses.



Le P. Chanlon avait souvent reçu les confidences de M. Prince.



Le fermier Mariotte, qui habite près des lieux du crime, entendit hurler son chien.

inconnu qui l'aborda dans des circonstances bizarres n'avait-il pas voulu l'entraîner avec lui...  
M. Prince était donc sur ses gardes, lorsque commença la dernière journée qu'il avait à vivre. Ce qu'il fit ce jour-là, nous l'avons établi par des vérifications personnelles, les seules qui puissent nous faire avancer un peu vers la solution du mystère de la Combe-aux-Fées, ce à quoi ne se sont pas toujours appliqués les policiers et les juges... En voici l'impressionnant tableau :

Mardi 20 février, 10 h. 30. — M. Prince sort de chez lui de très bonne heure, comme cela lui arrive fréquemment pour se rendre au Palais.

10 h. 35. — Mme Guyon, sa belle-mère qui vit chez lui, rue de Babylone, entend la sonnerie du téléphone. Elle décroche, appelle sa fille. Mme Prince prend le récepteur. A bonne distance, on peut entendre la voix impérative du correspondant :

— Allo ! Littre 77-65 ? M. Prince est-il là ?  
Le timbre de la voix s'enfle. Vraiment, on croirait que le correspondant est tout à côté.

Il poursuit :

— Allo ! Ici le docteur Ehringer, de Dijon.  
— D'où me téléphonez-vous ?  
— De Dijon. C'est très grave. Mme Prince mère souffre d'une occlusion intestinale. Une opération s'impose d'urgence. La présence de votre mari est indispensable ici. Il doit venir.

— Mon époux vient de sortir, répond Mme Prince que l'angoisse gagne. Puis-je le suppléer là-bas ou dois-je le faire prévenir au Palais de Justice ?

— Faites-le prévenir. Recommandez-lui de prendre le premier train. Je compte absolument sur lui, ce soir, à Dijon...

— Où doit-il vous téléphoner, en cas d'impossibilité ?

La voix hésita :

— Au 147, mais il vaut mieux qu'il se hâte. La vie de sa mère est en danger. A cause de son grand âge, une issue fatale est toujours à redouter.

Nous avons recueilli ce texte, mot pour mot, sur la déclaration officielle qu'en fit la famille de M. Prince.

10 h. 40. — Mme Prince, alarmée, demande à son fils Raymond de se vêtir en hâte pour aller prévenir son père. Il part. Au pied de l'escalier, il rencontre M. Prince.

Le conseiller est très calme.

— J'ai oublié mon portefeuille, dit-il à son fils. Tu vois que j'ai toujours autant de mémoire...

Raymond met son père au courant de l'état de Mme Prince mère. Tous deux remontent à l'appartement.

11 heures. — M. Prince ayant hâtivement glissé dans sa serviette une liasse de notes manuscrites et entassé dans sa mallette un pyjama, quelques mouchoirs et des objets de toilette — dont une houpette saupoudrée de camphre — quitte rapidement son domicile.

A cause de la grève des taxis, il doit prendre un tramway, les numéros 19 ou 20, à Saint-Germain-des-Prés, car le métro à Sèvres-Babylone est peu pratique. Il faut donc au conseiller une bonne demi-heure pour arriver à la gare.

Avant de quitter sa maison, le magistrat a pris sur lui cinq ou

six cents francs et, montrant sa serviette bourrée de papiers, a dit :

— Je travaillerai là-bas à mon rapport sur l'affaire Stavisky.

11 h. 45. — C'est à cette heure-là que le distributeur de billets, Robert Pierre, de Villeneuve-Saint-Georges, délivre un aller et retour de seconde classe pour Dijon. Aucun autre billet pour Dijon ne sera distribué avant 13 h. 15.

Midi. — M. Prince, muni de son billet, passe sur le quai. Son train ne part qu'à midi 30. Que fait M. Prince pendant la demi-heure dont il dispose ? Sans doute, mettant de l'ordre dans sa serviette, découvre-t-il qu'il s'est trompé de dossier. Il s'empresse de téléphoner chez lui.

Que dit-il ? Il demande que l'on range soigneusement les documents oubliés. Il renouvelle ses adieux à sa femme ; il la rassure, lui promet de l'avertir dès son arrivée à Dijon...

Midi trente. — Le train part. Il y a deux autres voyageurs dans le compartiment de M. Prince. Connaissent-ils leur compagnon ? Il ne le paraît pas. Le contrôleur Fournat poinçonne leurs billets...

Le voyage se poursuit. Eliminons dès maintenant un argument qu'on a soulevé et qui n'est que spécieux. On s'est demandé pourquoi M. Prince n'a pas essayé de se faire confirmer, téléphoniquement, de Dijon, la maladie de sa mère. L'explication qu'on en peut donner est plausible. M. Prince n'avait que peu de temps pour aller à la gare et prendre son train. Que la communication eût été lente à obtenir et il le manquait, ce qui retardait de quatre heures son arrivée...

16 h. 40. — Le rapide entre en gare de Dijon. La descente des voyageurs s'effectue.

16 h. 43. — Deux voyageurs, M. Grapinet, d'Is-sur-Tille, et Grimaud, de Vesoul, entrent au bureau du télégraphe situé sur le quai d'arrivée. Quelqu'un les précède : c'est l'inconnu en qui les deux témoins ont formellement reconnu le conseiller à la Cour... Il occupe la seule table disponible de l'étroit bureau. Il n'utilise pas le porte-plume du bureau, car son télégramme est rédigé avec de l'encre bleue-pâle.

16 h. 45. — M. Prince, ayant remis son message, attend sans impatience sa monnaie. A-t-il déjà été accosté sur le quai et l'a-t-on renseigné sur la santé de sa mère ? Il le semble si l'on peut en croire le texte de sa dépêche :

« N° 907, mots 19, heure 16 h. 50, Prince, 6, rue de Babylone, Paris. Arrivé. Vais à clinique Consultation six heures. Docteur Hallinger déclare état aussi normal que possible. »

16 h. 50. — M. Prince quitte la gare. Le commissaire Mignard qui se trouvait près du ramasseur de billets l'aperçut.

« A cet instant, déclare-t-il, je vis deux hommes s'avancer vers le magistrat. L'un souleva son chapeau, et, désignant son compagnon, dit :

« — Je vous présente M. le docteur ! »

L'un de ces hommes avait-il accueilli M. Prince à la descente du train ? On ne saurait le dire.

Dès lors, le mystère s'épaissit. Y a-t-il un lien entre la mort de M. Prince et la présence de deux voitures qu'un chauffeur, M. Morel, remarqua dans la cour de la gare, deux voitures étrangères à la ville, une petite Peugeot, et une forte Panhard ? M. Prince avait-il déjà vu le docteur Ehringer et pouvait-il être abusé par un faussaire ? Le docteur Ehringer nous a répondu à ce sujet d'une manière évasive.



Sur les bords de l'Onche, petite rivière aux eaux claires, les commissaires Belin et Combs, de la Sûreté Générale, interrogent M<sup>me</sup> Leneuf, épouse d'un cheminot.

affirmant qu'il connaissait surtout Mme Prince mère. Enfin, nous montrant de vieilles loupes, il nous affirma que ses meilleurs déformaient son nom, quand ils l'écrivent. Cependant, nous avons pu savoir que le docteur Ehringer avait rencontré plusieurs magistrats, en septembre, au couvent de la Perpetuelle. De toutes façons, ce qu'il est certain, c'est que le docteur Ehringer ne pas en gare de Dijon, ce jour-là...

16 h. 50. — Le conseiller à la Cour arrive à l'hôtel Morot dont le propriétaire, M. Tardieu, est son vieil ami. Ils ont même dîné ensemble. La caissière connaît aussi M. Prince qu'elle a vu fin janvier.

— Je suis très pressé, dit M. Prince. Ma valise. Donnez-moi un numéro de chambre. Tout en parlant, il remplit d'une écriture hâtive une fiche d'arrivée. Jamais il n'a fait cela depuis septembre. Pourquoi change-t-il ses habitudes ? Encore faudrait-il savoir si la fiche est bien de sa main ?

16 heures 55. — M. Prince s'impatiente la caissière, occupée à répondre à un autre voyageur, ne lui a pas désigné sa chambre. Il demande :

— Je ne sais pas quelle chambre vous avez d'habitude, dit la caissière.

— Ça ne fait rien. Donnez-moi n'importe laquelle.

— Le numéro 4, à vingt-cinq francs.

— Parfait...

Il abandonne sa valise. Une servante, M. Emilienne Baudin, qui se prépare à partir (elle est 16 h. 55), s'en empare. M. Prince qui l'hôtel d'un pas vif. Où va-t-il ? Nul ne le sait...

17 heures. — Qui dira dans quelle direction est parti M. Prince ? Est-il admissible, sceptique par profession, il ait pu, sans flexion, aller à un mystérieux rendez-vous ?

rencontra-t-il, de 17 heures à 20 heures, à laquelle M. Simonin, aiguilleur de service kilomètre 311, entendit de sa guérite les chiens de chasse de M. Mariotte, et le chien de garde d'un romanichel, campé de l'autre côté de la voie, hurler furieusement ?

— Jamais je n'ai entendu pareil vacarme, nous a répété M. Simonin. Les trois chiens hurlèrent avec une rage inouïe. Ils tiraient sur les chaînes, cherchant à les briser. Je sortis. Je vis rien. Au bout d'un quart d'heure, les aboiements s'atténuèrent. Ils se mirent à gémeaux. J'ai eu l'impression qu'ils flairaient la mort.

Il a repris :

— En six mois, au kilomètre 311, nous avons découvert quatre cadavres sur la voie. Deux d'adultes et deux voyageurs tombés d'un train, c'est une ligne de malheur. Eh bien ! jamais les chiens de Mariotte n'ont hurlé. Et ils ont commencé hier, tandis que les gendarmes les inspecteurs patrouillaient le long de la route, comme s'ils avaient encore voulu intervenir... Cela me fait croire qu'ils ont vu quelque chose d'anormal l'autre soir...

M. Simonin a ajouté encore :

— Quand les chiens eurent cessé d'aboyer, je rentrai dans ma cabane. Deux rapides montaient sur Paris sont passés. La voie de M. Prince était ligotée se trouvait libre, un train de marchandises l'ayant franchie à 19 h. 15.

Aucun train ne devait passer avant le « marchandises » de 20 h. 32. Ce convoi n'eut donc lieu qu'en temps de service normal, ce n'était donc pas le 4805 qui aurait dû broyer M. Prince...

Nous avons recueilli là d'autres témoignages de M. Mariotte et des romanichels de la Combe-aux-Fées. Ils ont tous insisté sur l'isolement de la Combe-aux-Fées. Aucun autre endroit du pays n'est à la fois mieux accessible et mieux caché. Une fois qu'on a passé le pont étroit, on entre dans une gorge inculte, sans aucune issue ; et il y est difficile d'être vu, tel de la route que de la montagne. C'est un magique mais discret tombeau...

On da cu bla dé m

Gén N dou les pou que nio bien s'ex des C crier tem ont cen un du am cho pou ava tair fra

In da ux

4

Comment M. Prince vint-il là ? Seul ? Vivant ? Mort ? Et, alors, dans la compagnie de quels hommes ?

A Plombières-lès-Dijon, un garagiste et un cheminot, un industriel de Dijon et trois touristes qui arrivèrent de Bagneux ont signalé qu'ils avaient vu, pendant la nuit tragique, à proximité de la Combe-aux-Fées, sur le bas-côté de la route du viaduc, une auto qui stationnait tous feux éteints. Ils n'y virent personne. S'il y eut assassinat, était-ce l'auto des assassins ? Mais, dans ce cas, pourquoi n'auraient-ils pas garé leur voiture derrière le viaduc, loin des regards ?

Une autre automobile est-elle venue là ? Mystère ? Mais ce mystère, si on le veut bien, sera-t-il long à être éclairci ? En pleine Combe-aux-Fées, à trente mètres d'un ballast qui est encore maculé de débris de chairs, on pouvait remarquer, jusqu'à lundi dernier, une large tache d'huile et des traces de pneumatiques...

■ ■ ■

Voilà, en dehors des constatations du commissaire Belin et des inspecteurs de la Brigade Mobile, les remarques que nous avons pu recueillir...

L'énigme reste entière. Pour la résoudre, quatre polices ont édifié, puis détruit, maintes hypothèses. Combien de thèses échafaudront-elles ? On les peut résumer en quatre points, comme le commissaire Pachot avait, en dix-neuf points, résumé l'affaire Stavisky :

- 1° Suicide.
- 2° Crime d'argent.
- 3° Crime passionnel.
- 4° Crime politique.

Suicide ? La thèse a tour à tour été admise par la Sûreté

et par le cou, au montant d'un rail, pour se faire écraser vivant !...

Suicide de réhabilitation ? En quoi ? En quoi le conseiller Prince avait-il pu manquer à l'honneur ? Sans doute, pour être fixé sur ce point, est-il nécessaire de savoir si, vraiment, M. Prince a remis en temps utile, quand il était chef de la section financière, à M. Pressard, Procureur Général, le rapport de M. Pachot, connu sous le nom des « dix-neuf points de M. Pachot », qui renseignait absolument la justice sur l'action dangereuse de Stavisky, escroc et protégé des dieux... Mais que de choses obscures dans la réalisation de ce suicide ! M. Prince, sorti de chez lui à 10 h. 30, y revient à 10 h. 45, ayant juste pris le temps de téléphoner chez lui ? N'aurait-on pas reconnu sa voix ? Mme Prince affirme que la voix était impérative et claire — rien d'une voix déguisée. Il faudrait donc que M. Prince ait mis un autre homme dans son jeu, car la sonorité était parfaite... Il est revenu bizarrement chercher son portefeuille ? Mais il était sans argent et devait déjeuner dehors. On ne va pas au restaurant sans argent...

On dit encore : — Il n'est pas allé embrasser sa vieille mère, après en avoir eu l'idée, parce qu'il n'en eut pas le courage !

Il aurait cependant eu le courage de se tuer, et avec un machiavélisme, une application à la fourberie

# LES LÈVRES CLOUÉES

On entassa dans un cercueil de bois blanc le corps déchiqueté du magistrat.

Générale, le Parquet et plusieurs journaux.

Nous nous excusons auprès d'une famille douloureuse d'émettre, pour les examiner — et les rejeter souvent — des suppositions qui pourront ajouter à son chagrin. Mais, quelle que soit la cause d'un drame qui a remué l'opinion dans ce qu'elle a de plus sensible, il faut bien que la vérité se fasse jour.

Le suicide du conseiller Prince ne pourrait s'expliquer que par deux causes : la crainte du déshonneur et la folie.

On ne peut imaginer, quand on l'a connu, l'ancien chef de la section financière devenant subitement fou.

— Un homme énergique, lucide, calme, nous ont déclaré tous ceux qui l'ont connu. Ce descendant d'une haute lignée de magistrats avait un caractère heureux, toujours égal. A la veille du drame, il bavardait joyeusement avec ses amis ; il leur annonçait qu'il savait assez de choses, en ce qui concerne l'affaire Stavisky, pour déshonorer pas mal de parlementaires. Il avait dit exactement : « beaucoup de parlementaires ! ». Et ce même homme, brusquement frappé de folie, se serait attaché par les che-

Le long de la voie, sur le ballast, entre les traverses, on retrouva après le passage du train 4805, parmi les objets appartenant à M. A. Prince, une serviette vide et un couteau ensanglanté.

qui surprennent chez celui qui dénonça Rochette, Oustric, Stavisky !...

— Si M. Prince s'est tué, nous disait un inspecteur de la Brigade Mobile, il faudrait alors admettre qu'il a été assisté dans sa macabre mise en scène. Qui donc, en effet, s'il s'était lié au rail, puis empoisonné, aurait taché de sang noir — de sang artériel — le couteau de chasseur qu'on trouva planté dans un talus ? Il n'y a, en effet, sur le cadavre, aucune trace de blessure. Où M. Prince aurait-il pris ce sang qui, le lendemain, n'était pas encore sec ?

Le policier ajouta : — Et le demi-bouton de manchette, retrouvé sur la route nationale, à deux cents mètres du lieu de l'écrasement ? Et le ligotage sur le rail ? Il eût fallu que M. Prince s'attachât d'abord la cheville droite, puis le cou, et formât un nœud au niveau du ballast. Essayez donc...

Il s'est empoisonné ! Mais, alors, pourquoi les chiens de la Combe-aux-Fées ont-ils hurlé sauvagement ? Où le conseiller cachait-il sa drogue mortelle ? On n'a retrouvé nulle boîte, nul papier suspect dans ses vêtements... Empoisonné ? Le train 4805 n'aurait pas écrasé un cadavre exsangue, de larges ecchymoses se seraient formées aux chevilles de M. Prince, la chair de son cou, de ses bras, de ses jambes, se serait révoltée en bourrelets noirs... Et les médecins n'ont-ils pas conclu aux blessures *post mortem* ?

M. Kohn-Abrest n'a-t-il pas conclu, lui aussi, qu'il n'y avait pas de poison dans les viscères de la victime ?

Drame passionnel ?

Nous nous refusons à y croire. Il convient d'ailleurs de remarquer que si M. Prince avait voulu se créer un alibi, le mensonge d'une visite à sa mère pouvait être extrêmement dangereux pour lui. Car la sœur supérieure de la pension de la rue Condorcet, sœur Henriette, vient fréquemment à Paris, et c'est la cousine du magistrat. Mme Prince lui aurait vraisemblablement demandé plus d'une précision sur la maladie de la mère de M. Prince... Et, s'il avait cherché un alibi, M. Prince n'aurait-il pas pu prétexter une mission confidentielle, hors de Paris, sans indiquer une province ?... Enfin, une liaison, fût-elle profonde, eût-elle détourné un grave magistrat d'une importante et officielle déposition, fixée au mercredi 27 février, le lendemain ?...

Crime d'intérêt ? Par qui ? Au profit de qui ? Vengeance ? Quelle vengeance ?

— M. Prince était un magistrat doublé d'un homme d'affaires ont dit des calomnieux. Peut-être ceux qui lui réglèrent son compte ont-ils voulu maquiller son meurtre en crime politique.

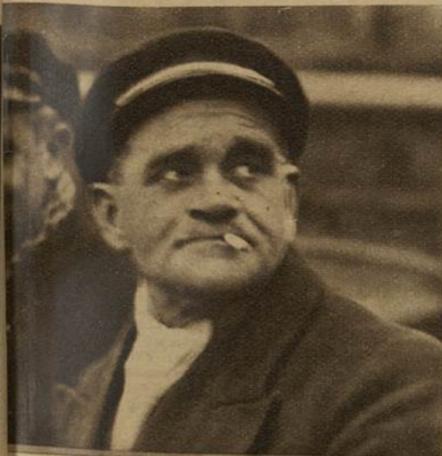
Hypothèse gratuite... Et pourquoi cette mise en scène, la carte de visite, la serviette, le poignard, les billets de banque sur l'herbe ?...

Crime politique. C'est l'hypothèse à laquelle M. Albert Sarraut, au lendemain du drame, donna un crédit éclatant.

— M. Prince a été assassiné, déclara le ministre de l'Intérieur. C'est à croire qu'il existe une véritable mafia qui se charge de faire disparaître ceux qui en savent trop long ou qui veulent se mêler de ses affaires...

Une mafia ? L'opinion publique en conçut une légitime épouvante...

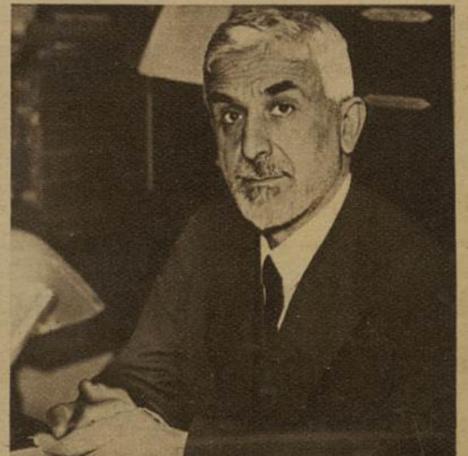
Quels hommes pourraient être assez dénués de scrupules pour ne pas reculer devant un



Un chauffeur de taxi, M. Morel, déclara aux enquêteurs avoir aperçu M. Prince.



A peine débarqué du train de Paris, le conseiller à la Cour se rendit au bureau du télégraphe de la gare afin d'envoyer à sa femme une dépêche pour la rassurer.



M. Kohn-Abrest ne découvrit nul poison dans les viscères du magistrat.

assassinat, afin d'assouvir leurs rancunes, d'étouffer un scandale ou de rendre impossible la révélation de leurs complaisances ? Sans doute l'attention a-t-elle été éveillée, depuis quarante ans, par des mystères inexplicables : la mort étrange de M. Syveton, l'affaire Steinheil, l'affaire Philippe Daudet, le meurtre de Mme Blanc et de son fils Rigaudin, la disparition du général Koutieff, le suicide de Stavisky...

Mais qui donc eût armé les meurtriers de M. Prince ? Il nous faut examiner ici les hypothèses les plus folles. On a dit que des agents de l'U. R. S. S. et ceux de l'Allemagne auraient pu avoir intérêt à faire exécuter M. Prince, afin d'entretenir en France le trouble et la révolte ? N'a-t-on pas dit aussi des factieux, qu'ils auraient eu le même intérêt à cette exécution, afin de créer l'excitation nécessaire à un coup d'Etat ? Mais alors pourquoi eût-on choisi ce pacifique conseiller à la Cour ?

Nous sommes allés voir, au 40 de la rue Condorcet, à Dijon, Mme Prince et ses enfants. Ils se sont réfugiés dans la pension de famille de l'abbé Chanlon. C'est, sur une calme rue de province où les chats dorment au soleil, une manière de couvent.

Mme Charles Prince s'était déjà retirée, il y a des années, dans cet établissement où l'une de ses nièces a rang de supérieure...

Une sœur tourière ouvre la porte. Elle l'a ouverte tant de fois aux amis de M. Prince, depuis le drame ! Voici un salon, transformé en



M. Pachot avait prévu depuis longtemps le scandale Stavisky et ses suites.

chapelle ardente, d'où montent des prières et des sanglots...

M. Durand, avocat-général à Dijon et vieux compagnon de M. Prince, est présent. Et M. Raymond Prince, le fils du conseiller parle.

— Mon père a été assassiné, dit-il. C'est un crime politique. Il en savait trop long sur certains parlementaires.

Si atteint qu'il soit dans son bonheur, dans son amour filial, M. Raymond Prince s'exprime d'une voix nette. Il paraît prêt à combattre.

— Mon père devait voir M. Lescouvé pour lui remettre un rapport sur l'affaire Stavisky et d'autres escroqueries du même genre. Il allait mettre en cause plusieurs parlementaires. Il devait également déposer devant la Commission d'enquête. On a voulu l'empêcher de parler. On l'a attiré dans un guet-apens.

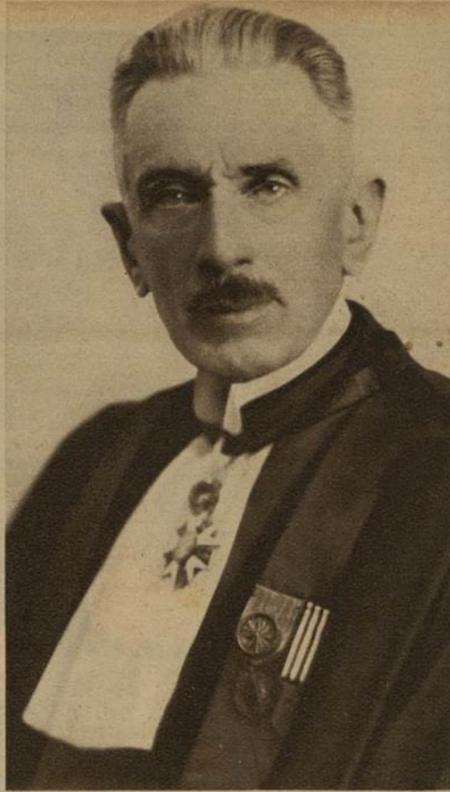
Existe-t-elle donc, cette mafia mystérieuse qui attira M. Prince dans un traquenard pour s'en débarrasser, parce qu'il était un témoin trop gênant ? Ne dit-on pas qu'elle a d'autres meurtres à son actif, meurtres troublants, sur lesquels on n'enquête point, ou dont l'information fut paralysée à l'origine ?

Assassins ? Ce seraient des « hommes de main », à la soldo de certains parlementaires... Les « hommes de main » vivant des largesses de leurs patrons, se taillant une part dans leurs affaires louches, agents secrets en liaison avec plus d'un escroc international, et qui ne craignent point d'exercer un chantage sur leurs maîtres, quand ceux-ci veulent les lâcher...

Ce seraient, comme on dit dans le « milieu », des hommes de coups « durs », appliqués aux besoins que des misérables, plus soucieux de leur intérêt que de leur devoir n'ont pas le courage de faire eux-mêmes — celles où il faut se mettre sans trembler, du vrai sang sur les mains.

Mafia ? N'a-t-on pas parfois retrouvé, dans les eaux de la Seine, ou dénichés sur une voie, des hommes dont on ne pense pas tout de suite qu'ils possédaient des secrets dangereux, qu'ils s'étaient targués imprudemment d'une complicité, ou dont on savait que, policiers, ils avaient refusé de se vendre ?...

On a cité un cercle de jeux bien connu à Paris, où les terribles membres d'une dange-



M. Pressard, procureur général, atteste n'avoir jamais reçu de rapport Pachot.

reuse confrérie auraient coutume de se réunir et où l'on vit plus d'une fois l'énigmatique Stavisky, l'étrange Alexandre... Stavisky n'y était pas seul. Des parlementaires n'hésitaient pas à l'accompagner dans ces bas-fonds.

Hypothèse ? Mais ce cercle n'est-il pas curieusement fiché à la Préfecture de Police : d'incroyables clients n'y vidèrent-ils pas plus d'une querelle à coups de revolver ? N'y voit-on pas régulièrement des repris de justice, pour la plupart interdits de séjour ou soumis à un arrêté d'expulsion ? On nous y montra, il n'y a pas très longtemps, des hommes, arrivés d'Amérique du Sud, en espadrilles, sur le pont des « quatrièmes », et qui, maintenant, se pavant dans les palaces des Champs-Élysées et les boîtes de nuit de Montmartre. L'un de ces hommes était condamné, par coutume pour meurtre !...

Ils ne se cachaient pas. Ils étaient leur superbe. On les avait vus partout : à Paris, sur la Côte d'Argent, rabatteurs de cercles ou gérants de casinos.

Ces gens-là profitaient de l'immunité de leurs patrons. M. Albert Prince était au courant de ces scandales.

— On saura tout, déclarait-il. Je viderai mon sac...

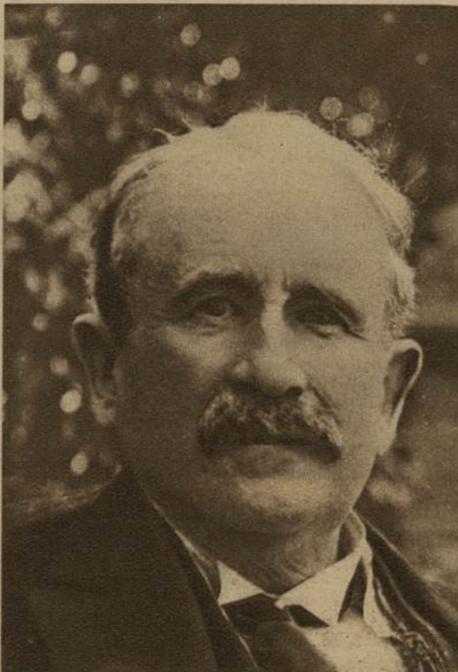
De quelles preuves disposait-il ? Qui prit peur ?

M. Prince ne parlera plus. Mais les autres — ceux qui savent — se tairont-ils ?

(A suivre.)

HENRI DANJOU. EMMANUEL CAR. ETIENNE HERVIER.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE J.-C. SÉRUZIER ET MARCEL CARRIÈRE.



M. Lescouvé devait recevoir, le mercredi 21 février, la déposition de M. Prince

Lire la semaine prochaine un grand reportage de « DÉTECTIVE »

LES TUEURS

## Lettre d'un vieil arthritique

Pour la première fois depuis 28 ans, il n'a pas souffert cet hiver

Cet homme qui se dit lui-même « un vieil arthritique » ne s'est décidé à écrire la lettre suivante qu'après avoir eu la certitude que sa guérison était assurée. Il écrit :

« Quand j'ai pris des Sels Kruschen, je n'ai ressenti pendant les premiers jours aucune amélioration appréciable, mais au bout d'un mois je pouvais dormir la nuit sans souffrance et, depuis deux mois, je puis affirmer que je suis guéri. Ce résultat est d'autant plus merveilleux que je suis un vieil arthritique de 78 ans et que, depuis l'âge de cinquante ans, j'ai toujours souffert de rhumatismes ». — F. J., Ain-Baida (Constantine). Lettre n° 1.572.

Les vives douleurs des rhumatismes sont causées par des cristaux d'acide urique — durs comme de la pierre et pointus comme des aiguilles — qui se logent dans les muscles et dans les articulations. Les Sels Kruschen dissolvent ces cristaux de torture, ils les transforment en une solution inoffensive que les reins n'ont aucune peine à éliminer. La « petite dose quotidienne » de Kruschen — que vous continuez à prendre régulièrement — empêche ensuite cet acide urique de s'accumuler à nouveau : ainsi Kruschen n'apporte pas seulement un soulagement passager aux rhumatismes, il vous en délivre définitivement.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

## SITUATION LUCRATIVE

Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE REPRÉSENTATION fondée par les Industriels de l'« Union Nationale », seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis, 3 bis, rue d'Athènes, Paris-9<sup>e</sup>.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, F. des Ternes, Paris, cour 3<sup>e</sup> ét. sauf samedi et dim.

Dans la lignée des grands maîtres



Pierre VERY

PRIX DU ROMAN D'AVENTURES 1930

qui publie

LES QUATRE VIPÈRES

dans la prestigieuse collection — POLICE SÉLECTION —

...du venin à chaque page...

Déjà paru : Armand Léon - MANUEL & C<sup>ie</sup> A paraître : Philipps Oppenheim - Z-33

7 frs

7 frs

**POUR GRANDIR**  
de 10 à 20 cent. quels que soient l'âge et le sexe. — Le Procédé TALLMAN est envoyé gratis, sous pli fermé, discret, contre 1 timbre. Ec. : Rénovation Esthétique, Sup. J 111, Rue de Flandre, Paris.

Tout la première fois des ingénieurs signent leur création

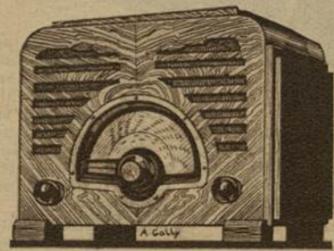
UNE NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE

MAIS LONGUEMENT ET PATIEMMENT ÉTUDIÉ SEULS DES SPÉCIALISTES RÉPUTÉS POUVAIENT METTRE AU POINT UN APPAREIL DE PRÉCISION



MANUFACTURE NATIONALE D'APPAREILS DE PRÉCISION  
au Capital de 300.000 francs  
Usine et Bureaux : 30, Rue Périé, 5<sup>e</sup> MONTROUGE (Seine)

8 lampes dans 5 SUPERHÉTÉRODYNE



Le relief musical si recherché des auditeurs de musique est intégralement réalisé grâce au brevet "DUO-VOX" (Brevet S. G. D. G.)

stéréo-acoustique superhétérodyne, antifading, antiparasite 5 lampes, Hexodes, Tetrodes, Pentodes effectuant le travail de 8 lampes tous courants alternatif ou continu réglage unique au nom des stations

grande fenêtre de réglage au nom des stations entièrement visible changeant de couleur suivant les longueurs d'ondes relief musical ébénisterie de grand luxe châssis bi-métal blindage intégral

DUO-VOX Appareil garanti UN AN par la plus sérieuse firme de T. S. F.

1.150 F



100 F PAR MOIS. Agis en plus

DEMONSTRATIONS TOUS LES JOURS A NOS AUDITORIUMS

M. A. N. A. P., 163, Boulevard du Montparnasse - PARIS-6<sup>e</sup>

M. A. N. A. P., Avenue des Champs-Élysées - PARIS-8<sup>e</sup>

M. A., 106, Rue de Ménilmontant - PARIS-20<sup>e</sup>

M. DOAN, 72, Rue Daguerre - PARIS-14<sup>e</sup>

CHEZ NOS AGENTS : MM. LECLERC (Villa des Troènes), Route Nationale des Mades - MARSEILLE

PAOLINI RIFFERT, 20, Rue de Phalsbourg - LE HAVRE (Seine-Inférieure)

QUESTIAUX, 91, Rue de Cernay - REIMS (Marne)

AGENTS RÉGIONAUX & REPRÉSENTANTS sont demandés pour Régions encore disponibles

## L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. 219 EM, Londres W.1

JE POSSÈDE FORMULE SCIENTIFIQUE souveraine contre : chute, pellicules, démangeaisons, cheveux clairsemés, gris ou secs, etc.; et actives repousse. J'envoie GRATIS et FRANCO, livret précieux de vérité, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par de trop nombreux charlatans. Ecrivez-moi, cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Nombreuses attestations admirables. — Sœur HAYDÉE, « Les Bourdettes-Saint-Agne », TOULOUSE.

M<sup>lle</sup> LENORMAND

134, Rue du Bac (face Bon Marché), PARIS Grande Cartomancienne Somnambule connue du monde entier. Discretion, correspondance.

Biarritz (de notre correspondant particulier):

SE nuit, la nuit du 4 août 1932, Saint-Jean-de-Luz, « mon beau village », chantait.

Devant cette plage royale, vibrante et toujours orgueilleuse des souvenirs qu'y laissa le Roi Soleil, s'avançaient les jours d'or de la grande saison. La foule bruyante, jeune, insoucieuse, comblait les rues étroites qui montent vers la mer.

Sur la jetée, aux terrasses, un peuple de nudistes bronzés goûtait les heures tièdes du crépuscule euscarien. Et les plaisirs du jour, les plaisirs juvéniles, sains, sans équivoque, cédaient lentement la place aux voluptés dangereuses de la nuit.

Au Casino de la Pergola, le meneur de jeu, qui mérita si pleinement son titre : Tribut-le-Magnifique, organisait un gala d'actualité.

On ne parlait, alors, partout, que d'Al Capone, de Jack Diamond, du Massacre de la Saint-Valentin. Le livre, le journal et le film entretenaient l'Europe des exploits de la flibuste de Chicago, des crimes du Balafre, des « promenades à la campagne » d'où nul ne revenait, des racketteurs monstrueux, des batailles de rues à coups de fusil-mitrailleur, des autos blindées, des seigneurs du « gang » et de leur prodigieuse fortune.

Tribut, suivant la mode, consacrait son casino à « Une nuit chez les gangsters ».

Dans un décor géométrique de gratte-ciel et de « speakeasies », deux jazz expérimentent les découvertes frénétiques du « hot ». Des échappés de Harlem vocifèrent les « spirituals » ingénus et cruels du Kentucky.

Transfuge des « Blackbirds », une impudique et splendide négresse, hurlante et nue, s'abandonne au spasme harmonieux de ses transes.

Dans la salle, balayée par le vent du large, la foule subit son ivresse. Cette ivresse composite, à la fois joyeuse et nostalgique, sexuelle, qui naît d'une chère abondance et choisie, des vins parfumés, du tabac, de l'alcool, des nudités féminines offertes, des chants, des rires, de la cohue fraternelle et du fracas mathématique des rythmes syncopés.

Autour de la piste, où les danseurs, coude à coude, glissent dans un immense frôlement, les tables « réservées », chargées de cristaux étincelants, accueillent les convives connus de tous, guidés par d'imperturbables maîtres d'hôtels.

Un laquais ouvre la petite porte, qui conduit aux salons du baccara. Il s'efface rapidement devant un homme jeune, mince, élégant et sévère. On regarde, on chuchote. Une lady fatiguée fixe sur le « nice boy » un face-à-main d'inquisition.

Indifférent aux curiosités qu'il suscite parmi les dîneurs, Serge Alexandre, en rupture de « banque », rejoint la table fleurie, où sa femme l'a précédé.

Arlette Alexandre Stavisky, longue et souple, moulée dans une robe blanche qui la déshabille avec simplicité, s'orne d'un seul bijou. Des perles d'une incomparable pureté soulignent la gracilité harmonieuse de la nuque et l'audace tranquille des yeux immenses, qui ont déjà vu tant d'étonnantes choses.

Le regard de « Monsieur Serge » court la salle, en quête d'amis qu'il salue d'un sourire. Ce regard équivoque, tour à tour éclatant et voilé, se pose.

Voici, vulgaire, adipeux, fatigué, la joue contre l'épaule et les mains moites, Joseph Garat et son ineffable, son immuable costume de tussor beige clair.

On ne s'habille bien que de confection, soutient-il quand Alexandre lui conseille un tailleur moins maladroit.

La fidèle Marie soigne, à coups de sourires et de petits signes frivoles, la réputation de son député d'époux.

Voici, trapu, plébéien, cet autre parlementaire, Gaston Bonnaure, engoncé dans un smoking trop étroit, empêtré dans son élégance récente, comme un rétiaire pris dans ses filets.

Plus loin, M. et Mme Delgado de Salcedo, désinvoltes et précieuses.

Le petit Cohen, luisant, calamistré, déplace de l'air, tandis que son épouse — que les midinettes biarrottes ont surnommée « la vitrine », pour son amour immodéré des bijoux les plus éclatants — étale ses colliers, ses bracelets et ses bagues.

Hayotte, « très parisien », traite sa famille avec un bon garçonisme de commande.

Et, dans le fond, à demi caché par une colonne, Battisti, suivant le regard de son rival victorieux, repère, un à un, les membres de l'équipe Stavisky.

Ainsi, le hasard, ce maître humoriste, réunissait dans une même salle, le même jour, pour « Une nuit chez les gangsters », les chefs, les comparses et les témoins de cette association de gangsters européens dont les hauts faits ont mené Paris et la France à l'émeute.

Ainsi, le hasard, dans la nuit du 4 août 1932, groupait, pour l'impudente affirmation de leur féodalité, les escrocs dont les crimes et les compromissions engendrèrent la nuit du 6 fé-



# STAVISKY

Combien, parmi les féaux courtisans du Roi de l'escroquerie Serge Alexandre Stavisky, mériteraient aussi d'être drainés vers la prison de Bayonne.

Stavisky (ci-dessus, le premier à gauche), au gala du Yacht Club, à Biarritz.

Stavisky (ci-dessous, le premier à droite), vedette envinée d'une réunion select, à la Pergola.

Ci-contre, à gauche : Garat (de profil, en bas, à droite) au « Bellevue », de Biarritz.

Ci-dessus : Stavisky (en haut, à gauche, vu de dos), dansant à la Pergola.

Ci-contre, à droite : quelques personnalités qui participèrent aux fêtes basquaises où trôna le couple A. Simon-Stavisky.

## " CHEZ LES GANGSTERS "

vrier 1934, comme il groupa, dans la nuit du 4 août 1789, pour l'abolition de leur féodalité, les aristocrates d'âme, de sang et de tradition qui provoquèrent les jours sanglants de la Révolution.

Coincidence, intersigne, présage ? Qui pourrait le dire ?...

Au cours de cette nuit prophétique « chez les gangsters », aucun de ces gangsters ne prévoit la débâcle prochaine et ses atroces conséquences. En cette nuit du 4 août, aucun de ces féodaux du crime ne songe à la mort, à la prison, à la déchéance, au mépris et à la sanglante révolte des honnêtes gens.

La vie est belle, l'argent abonde, les dos sont souples, les mains ouvertes et quémanteuses.

Serge-Alexandre, alors, est sûr de sa toute-puissance. Tout lui appartient, puisque l'or lui permet tout.

Des personnages importants, dont la parole

vaut un serment d'honneur, affirment l'avoir vu déjeuner et dîner avec l'un des plus hauts fonctionnaires français, à la fameuse « Laiterie Basquaise », cette ancienne ferme transformée en restaurant de luxe onéreux, au bord de la route qui va de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz.

D'autres assurent qu'ils ont vu Stavisky, Garat et le haut fonctionnaire déjeuner à la même table, au Café de Paris, sur la Place Bellevue, à Biarritz.

Serge-Alexandre est un puissant seigneur. Il se veut homme du monde et frotté d'aristocratie.

Au baccara, il joue contre le baron Empain, dont le yacht *Héliopolis* lui fait envie.

Il tient les banquets de Jean Patou et de Maurice de Rothschild, du prince Mdivani et du grand duc Dimitri.

Il parie 10.000 francs pour le camp bleu des Français, contre les plus gros joueurs espagnols, qui soutiennent le trio du camp rouge, aux parties de pelote de Compos-Berri.

Aux meetings de la Barre, il coudoie, dans son dévouement à l'amélioration de la race chevaline, les personnages officiels et ceux que les journaux locaux traitent de « notabilités ».

Il paraît, au pesage, au bras du cher Garat et se mêle aux groupes d'« aficionados ».

Hayotte, souvent, l'accompagne dans le « grand monde ». On les supporte.

Hayotte a trois autos et il sait s'en servir. Serge et lui occupent tout un garage. Le garage de l'amitié. Les « amis » en abusent.

A quoi serviraient les escrocs s'ils ne rendaient service aux honnêtes gens ?

Le 12 septembre, *La Gazette de Biarritz*, le « grand quotidien basque », spécialiste des événements mondains, organise son huitième « Grand Concours d'Élégance Automobile », à la piscine de la Chambre d'Amour.

Arlette Simon Alexandre Stavisky, sur les conseils de son époux, y prend part. Elle présentera, en symphonie vert-jade, l'Hispano « avec chien », qui concourt sous le numéro 710, dans la catégorie des « conduites intérieures au-dessus de 11 HP ».

Le jury décerne, à l'unanimité, le Grand Prix d'Élégance et le Grand Prix d'Honneur de la 8<sup>e</sup> catégorie à Mme Serge-Alexandre.

Dès lors, Mme Serge-Alexandre, mondaine fêtée et jalosée, sera l'ornement obligatoire de tout ce que l'on appelle les « manifestations mondaines ».

Chacun voudra lui être présenté, être admis à l'honneur de baiser ses ongles pourpres, de

caresser la joue de ses bambins, de serrer la main de son heureux époux.

Un soir sans « Elle », dans l'une des boîtes de nuit de la Côte d'Argent : « Chez ma grand'mère », « Aux Ambassadeurs », « A Montmartre », n'est plus un soir aristocratique.

Les chroniqueurs mondains sont assaillis, sollicités, ensorcelés, payés, pour que les noms des plus forts enchérisseurs encadrent celui de Mme Alexandre, dans leurs comptes rendus.

On se dispute la faveur de tenir la laisse du chien ou la main de Bébé, de recevoir le premier sourire du matin et la dernière poignée de main languissante, à l'aube.

Les « gens du monde » font assaut de platitude, de bassesses, de servilité. Ah ! l'honneur d'être le commensal de Stavisky et de son épouse !...

Ce spectacle, offert chaque jour par ceux qui pratiquent avec une morgue insupportable le fameux « cant », est l'un des plus édifiants et des plus fructueux en réflexions philosophiques qu'il m'ait été donné de contempler.

Aujourd'hui, Hayotte est en prison. Cohen est en prison, Tissier est en prison. Leurs femmes, seules, ne les ont pas abandonnés.

Garat est en prison. Mais sa femme et tous ceux qui se réclamaient de lui, de son autorité, de sa puissance l'ont « laissé choir ».

Pigaglio est en prison, Voix est en prison. Pour quelques jours encore !...

Gaston Bonnaure, qui a fui lâchement devant la colère des Bayonnais, a mis le comble à sa mufferie. Il a, durant trois longues heures de terreur et d'angoisse, trouvé asile chez Mme Godefroy, la mercière de la rue Poissonnerie, qui lui évita de connaître la profondeur des eaux de l'Adour, et reçut l'hospitalité de Mme Mouret, dans le petit appartement du troisième étage où elle vit seule avec sa petite fille de douze ans. Et cet inénarrable parlementaire, cet homme du monde aux complets onéreux, n'a eu ni la délicatesse, ni la simple correction d'envoyer à celles qui lui ont sauvé la vie le moindre mot de remerciement, la moindre fleur du souvenir. Même pas le plus petit bonbon pour la fillette de Mme Mouret !

Saul, Sacha Stavisky, Serge-Alexandre, Roi du Paris doré, Roi des escrocs, Roi des gangsters français, a conquis, par le sang, le repos immuable. Nul, désormais, ne viendra le troubler dans sa tombe. Celui-là, du moins, a payé sa dette à la Folie de l'Or.

Henry MERCADIER.



Cohen (en chapeau mou), sortant de la prison de Bayonne pour se rendre chez le juge d'instruction.

VI. (1) — LA BELLE « MARSIALE »

ici trois fois que je séjourne à Marseille à différents âges de ma vie : trois fois que la mélancolie surprenante de cette ville immense m'accable et me séduit. La gaieté de Marseille est dans les propos de son gentil peuple beaucoup plus que dans l'âme de cette cité fiévreuse et passionnée. Une ville de départs ne peut être une ville joyeuse. Une ville d'arrivées ne peut être qu'une ville de passion et de fièvre.

En 1906, après un séjour de plus de deux ans en Italie et en Sicile, à Palerme, aux pieds du Pellegrino, je fis une très discrète entrée dans Marseille. La ville me parut extraordinaire. Ce n'était ni une ville du Sud, comme Aix, ni une ville latine. C'était une ville méditerranéenne, une ville secrète et lumineuse, un port sans marées. Au bout de la Cannebière, des petites lumières clignotaient, car c'était la nuit. L'eau marine silencieuse était criblée de petites lumières. Je suivis, sur ma droite, le quai du Vieux Port, car je savais déjà que j'irais terminer ma nuit dans le Quartier célèbre qui s'élève du quai, derrière l'hôtel de ville, vers la montée des Accoules.

Pour la première fois, dans ces ruelles mal éclairées, j'aperçus le visage de cette Vénus populaire que j'ai évoquée tant de fois dans cette série d'articles. La rue vivait dans un gai désordre plus sentimental que véral. Il y avait là, flânant coude à coude, des hommes de toutes couleurs et de toutes provenances. A cette époque, de tels spectacles étaient inhabituels et il fallait attendre les attractions décennales d'une Exposition Universelle, pour pouvoir contempler un divertissement géographique de cette importance. Tout d'abord, le Quartier Réservé m'apparut comme une sorte d'exposition coloniale, de foire coloniale, où toutes les boutiques portaient cette mention : *Réservé pour les grandes personnes seulement*. Ce n'était pas canaille, mais bon enfant. Il y avait là des matelots, des spahis à burnous rouges, des « coloniaux » en vareuse bleue et aux épaulettes jonquille, des sous-officiers d'infanterie légère, cadre blanc, en tunique noire à col jaune clair, en pantalons rouges, en képi-foulard galonné d'argent. Il y avait des filles courtes et trapues, des Maltaises et des filles du Nord, des Espagnoles, des Belges et des Allemandes. Il y avait des enfants, des agents de police débonnaire et de ces ravissants oisifs qu'on ne trouve que dans

# LES RUES SECRÈTES

les grands ports. Le vieux Quartier était fréquenté par les artistes et les écrivains, et il y eut une table ronde, chez « Aline », qui fut souvent entourée par des peintres et des écrivains, célèbres depuis. On trouvait là un accueil amical, la présence de l'aventure, la vie pure et sans contrainte. Le vieux Quartier représentait une des formes les plus candides de la liberté de vivre sans faire de mal à son voisin, en se laissant aller à la fantaisie des heures nocturnes qui n'aboutissait que rarement à des bagarres dangereuses. Les nuits marseillaises vraiment dangereuses ne furent jamais celles qui donnèrent au vieux Quartier sa poésie souvent mélancolique ou son aspect de kermesse quand un bateau débarquait ses passagers et son équipage. Ceux qui pénétraient dans Marseille venant de la mer et, parfois, de toutes les solitudes, étaient comme fous.

La vie européenne leur offrait tout de suite ce qu'ils voulaient. Ils n'avaient pas le temps d'attendre ou d'entreprendre la conquête d'une jolie femme. Il leur fallait immédiatement apaiser leur désir. Leur civilisation originelle les dominait tout d'un coup. Il leur fallait boire le vin fameux de la terre européenne, le vin français, manger des choses après quoi ils avaient rêvé dans les heures longues du sacrifice, retrouver la chair aimée des femmes de leur race. Le vieux Quartier, envahi par des hommes macérés dans les privations, éclatait d'une joie subite, déchainée. Une foule aux fantaisies insoupçonnables remplissait les rues tristement éclairées, pénétrait comme un torrent dans les maisons closes où le pianiste, réveillé, faisait danser les couples. Au dehors, on s'interpellaient en toutes langues. L'alcool illuminait le décor moins chichement que la municipalité. Dans Marseille repliée sur elle-même, endormie au bord de cette mer étrangement silencieuse, le Quartier Réservé flambait comme une ducasse flamande, et mille visages de filles, de soldats, de rapatriés, d'aventuriers et de curieux luisaient comme autant de lampions allumés.

En ce temps-là, navigateurs et coloniaux en rupture de bled fréquentaient encore le vieux quai du Port et la rue Bouterie qui le suit parallèlement. On venait là, sans vergogne. C'était chose due en arrivant, et, si l'on veut, une sorte d'hommage à la grande ville maritime si indulgente et d'une intelligence classique parfaitement répandue dans toute la vie urbaine de cette cité extraordinairement racée.

Etait-il gai, ce vieux Quartier où j'étais assez timidement dans les rues mal pavées ? Je ne le crois pas. L'alcool renfonçait la misère dans ses trous d'ombre quand elle voulait lever la tête. L'alcool régnait sur la fête comme un maître savant. Il en réglait le détail. Il donnait le signal de cette féerie à la fois sombre et lumineuse, mais il n'avait aucune puissance pour imposer la fin.

Dans cette cohue, le bon et le mauvais pouvaient se mêler dans une trêve provisoire. Les « bars » faisaient déjà étinceler tous les noms féminins du calendrier et même ceux qui ne sont pas dans le calendrier. L'absinthe triomphait sans faire prévoir le pastis. Comparativement à l'atmosphère sociale dans laquelle nous vivons aujourd'hui, il n'y avait pas de lois. Pour dix francs, on vivait dans le vieux Quartier depuis le crépuscule de la nuit jusqu'à celui du jour. On fréquentait là par bandes joyeuses, non par crainte, comme par la suite, mais parce que le plaisir de vivre une nuit fameuse ne pouvait être clandestin. C'était l'époque où l'on chantait la *Petite Tonkinoise* de Scotto. Les marsouins avaient adopté cette charmante évocation marseillaise des congnaies coiffées du salako, au bord de la rivière. Des accordéons, qui n'espéraient rien de leur avenir mondain, gémissaient des chansons napolitaines ou piémontaises. Tant de belles voix se faisaient entendre dans ces nuits chaudes, que cela paraissait l'expression la plus pure de cette foule souvent amicale, jamais méchante.

Les soldats occupaient, dans les nuits du Quartier, le haut du pavé, si l'on peut dire. L'armée d'Afrique et l'armée du Tonkin dépensaient des primes d'engagement, sans se préoccuper du lendemain. Des « joyeux » y sévissaient parfois et créaient la bagarre pour obéir à la tradition de leurs épaulettes vertes et rouges. La Légion, comme aujourd'hui, accueillait les siens au Fort Saint-Jean, qui n'est pas loin du Quartier, dominé par ses hautes murailles.

Cette nuit-là de ma jeunesse, je bus dans un tout petit bar de la rue Lancerie, avec un légionnaire, Marcelle, je crois, c'était la patronne du bar, et le légionnaire s'appelait d'un nom quelconque, comme tous les légionnaires. Le légionnaire était bruyant, illuminé par sa pensée qui était loin de ce bar. Il espérait « brûler » très vite les cinq années qui allaient suivre et, devant Marcelle et moi qu'il ne voyait point, il pensait déjà à un retour enrichi par cinq années d'expériences merveilleuses. Il ne portait pas encore l'uniforme, mais un mauvais complet de cheviote dont le pantalon, très étroit comme la mode en était alors, lui donnait l'aspect d'une paire de pincettes, à cause de son buste assez court, mais herculéen. Il parlait, parlait, se « montait » la tête et éclairait le « Bar Marcelle » d'une lueur sauvage qui était bien le lyrisme de cinq années dans le Sud. Marcelle l'écoutait en hochant la tête et moi je suivais ses images dans leur projection intérieure.

Quand il eut terminé sa belle chanson, il but un grand verre et se prit la tête entre les mains. Alors, Marcelle se leva et s'en alla fermer sa boutique.

— Il ne faut pas le déranger, il ne faut pas le barber, fit-elle.

Le légionnaire grimaçait drôlement. Nous vimes qu'il avait envie de pleurer. Alors Marcelle me dit :

— J'ai confiance en toi... Reconduis-le à Saint-Jean, c'est à trois cents mètres.

— Que vous doit-on ? demandai-je.

— Je ne sais pas, dit-elle ; tu me paieras demain si tu restes ici...

Et elle ajouta :

— Remets-le bien entre les mains de l'homme de garde.

Je pris mon compagnon par le bras et il se leva. Il n'y avait pas une âme dans la rue et le mistral faisait claquer les contrevents et grincer des girouettes invisibles. Nous fumes tout de suite sur le quai du Port. Nous ne prononçâmes pas une parole jusqu'au moment où nous nous arrêtâmes devant la petite passerelle qui accède à la porte du fort, au pied d'un pylône du transbordeur.

— Alors, adieu ! fit le légionnaire en serrant la main.

Sa haute silhouette un peu burlesque se détacha pendant quelques secondes sur la passerelle. Quand il eut disparu, je remontai vers Saint-Charles pour attendre l'heure du train qui devait me ramener à Paris. Cette fut la première nuit que je passai dans le vieux Quartier. A cette époque, je n'écrivais pas ; je ne savais pas que j'écrirais un jour j'étais dans la mouise.

\*\*\*

Je vécus ma deuxième nuit dans le quartier de la rue Bouterie deux ou trois ans après la guerre. J'étais à Marseille avec des amis. Nous attendions le retour de la mission Haart. Les conditions n'étaient plus les mêmes, tout au moins en ce qui concernait ma situation. Marseille resplendissait, toute grise dans la lumière d'un beau jour. La nuit venue, après avoir médité sur une assiette de supions succulents, nous nous dirigeâmes vers le Quartier Réservé, nos chapeaux bien assujettis sur nos têtes. Mais nous étions sept, comme dans la chanson, et, dans ces conditions, nous pouvions traîner nos guêtres sur les pavés pointus de la Bouterie sans craindre les attentats contre nos chapeaux. D'ailleurs, plusieurs parmi nous étaient coiffés d'une casquette.

Les ruelles sombres et sordides où brillaient çà et là les feux publicitaires d'une maison de plaisir n'avaient guère changé. Un peu plus de lumière, un peu plus d'éclairages lumineux, un peu plus de filles assises à califourchon devant le triste mobilier d'une chambre aussi confortable qu'une boîte d'allumettes. Ce soir-là, une foule assez bruyante occupait la chaussée des ruelles montantes : des tirailleurs sénégalais, marocains et des Kabyles en civil me parurent en composer les éléments essentiels. Tous ces gens parlaient haut en agitant les mains. Ils formaient des groupes devant les filles bien coiffées qui fumaient des cigarettes en cherchant, sur les visages, les traces mêmes très discrètes d'un désir. Cette nuit-là, nous nous attardâmes à boire et à écouter les confidences d'un pianiste de

La veille encore, les « biques », les Napolitains ou les maffiosi siciliens qui ne révent que plaies et bosses, avaient « pesé » un pauvre type.

En fumant une cigarette, les filles lassées guettaient la moindre trace de ce qui pouvait sembler un désir.

(1) Voir « Détective », depuis le n° 274.



# RÊTES!

« maison ». Ce brave homme qui n'était pas jeune connaissait la chronique locale dans ses moindres détails.

— Ce n'est plus le Quartier, disait-il entre deux javas. Ce n'est plus familial, selon votre expression. Il y a les « biques », les Napolitains et ces maffiosi siciliens qui ne rêvent que plaies et bosses. Encore hier, après minuit, ils ont « pesé » un type, au coin de la rue. Cela gêne le commerce ; personne ne veut plus venir dans ce coin. Les navigateurs eux-mêmes abandonnent le Quartier. Et moi, monsieur, puisque j'habite près de la porte d'Aix, je dois traverser le Quartier à l'aube. Tout le plaisir est pour moi. Je rentre la tête dans les épaules, monsieur, je rentre la tête dans le col de ma veste, comme une tortue dans sa coquille. Je préfère passer par les quais pour gagner le cours Belzunce. Quand je suis chez moi, je ne peux m'empêcher de pousser un ouf ! de satisfaction.

Nous offrîmes une « fine » au pianiste. La soirée menaçait de traîner en longueur, quand le bruit d'une altercation parvint jusqu'à nous. Une femme ouvrit une fenêtre et nous aperçûmes un homme qui fuyait. Sur le trottoir, un corps allongé dans l'ombre ne se révélait que par une paire de souliers d'une taille imposante.

— C'est encore les biques, fit une voix dans la rue.

Des agents cyclistes ramassaient déjà la victime qui n'était que blessée. L'homme apparut en pleine lumière, sous une lampe. C'était probablement un Marocain. Il gémissait comme un enfant.

Deux ou trois femmes allumèrent des cigarettes. On voyait dans la nuit les petits feux rouges qui se ranimaient chaque fois qu'elles aspiraient une bouffée de fumée. Et puis ce fut le silence. Cet événement joint à la fatigue nous indiqua le chemin de la porte. Nous abandonnâmes le Quartier Réserve, où la joie de vivre nous apparut considérablement surfaite.

— Tout change, fit l'un de nous. Ce n'est pas parce que nous vieillissons, mais c'est parce que, depuis la guerre, le monde est devenu plus vache, voilà tout !

Les quais étaient déserts. Dans la direction de la Bourse, près de cette immense place qui est une manière de paradis pour les joueurs de boules, un bar peuplé de clochards luisait, ses lumières en veilleuses. Au loin, un premier tramway grinça dans une courbe. Marseille, l'honnête et mélancolique Marseille, s'éveillait dans une très salubre odeur de faune marine. On entendit claquer les sabots des poissonnières.

A cette époque, cependant, le Quartier Réserve n'était point un endroit absolument dangereux. Il est rare que les véritables malfaiteurs choisissent ce que l'on appelle des Quartiers Réservés pour s'y livrer à leurs occupations. Les rues du plaisir sont placées sous la surveillance de la police qui en connaît à peu près tous les habitants. Les filles et leurs ruffians ne sont point seuls à vivre dans ces ruelles, ces vicoles sordides et sans air. De fort braves gens habitent là, comme dans le quartier chinois de Barcelone. Il y a une population du jour et une population de la nuit. A Marseille, le Quartier Réserve n'occupe que deux rues et quelques vicoles dont je dirai plus loin l'intérêt véritable. C'est un très petit coin de Marseille, mais on peut s'y égarer sans le vouloir car il se confond dans cette vieille ville si curieuse qui s'étend derrière

Une foule cosmopolite se pressait vers les petits bars qui pullulent au bas des ruelles, le long du quai.

l'hôtel de ville en accédant au quai du Port par des ruelles qui rappellent les Gradoni di Chiaia, à Naples. Tel qu'il est, avec sa population de vieilles filles soumises et de pauvres gens dont la misère est grande, il est moins dangereux que certaines rues bien éclairées et garnies de bars étincelants.

Déjà en 1906, quand je le vis pour la première fois, les grandes bandes marseillaises, qui rappelaient les bandes de Belleville, des Grandes-Carrières et de la Goutte-d'Or à Paris, ne négligèrent point de faire parler d'elles. Les plus célèbres n'habitaient point le Quartier Réserve. Elles laissèrent un nom dans l'histoire des classes dangereuses. Ce furent celles de Saint-Jean, de Saint-Mauron et, un peu plus tard, de la Belle-de-Mai. Les nervis qui en faisaient partie pouvaient se comparer aux chevaliers de fortune qui, à Paris, se battaient pour les faveurs de Casque-d'Or. A Marseille ou à Paris les mœurs de la pègre étaient semblables. Les gars de la Belle-de-Mai ou de Saint-Jean faisaient travailler leurs femmes dans le vieux Quartier. Quant à eux, ils occupaient d'autres points stratégiques. La répression fut, d'ailleurs, assez sévère. Les « refendeurs » de la « Belle Marsiale », comme ils appellent leur ville, sentirent passer le vent du boulet. Ce fut le calme et puis le film se déroula en suivant les modes du jour, comme nous le verrons dans un autre article.

Je remarque qu'un peu partout dans le monde, les fonctionnaires de la police chargés de la surveillance des Quartiers Réservés vous disent qu'il ne se passe jamais rien de réellement dangereux dans ces quartiers. Il est évident que la chronique de l'assassinat n'est guère riche en exploits qui eurent pour témoins les murs lézardés de la Bouterie. Il y a des bagarres, des bagarres entre gens de mêmes mœurs, des règlements de compte et des exploits souvent fâcheux d'ivrognes. On y trafique peut-être, à petit bruit, de stupéfiants. On peut y fumer la toufiame, à la rigueur. Mais le champ d'activité de la petite pègre demeure si restreint qu'il décourage les plus habiles. La surveillance des Quartiers Réservés est relativement facile. Ils forment une sorte d'abcès, quelquefois monstrueux, qui purge la ville. Il est possible d'y pointer le bistouri.

A Berlin, par exemple, où ces quartiers n'existent point, où il n'y a pas de maisons closes, la prostitution s'étale partout. Tout au moins s'étalait partout, il n'y a pas plus de deux ans. Je ne sais ce que la dictature d'Hitler a pu changer à ce sujet. On a fermé quelques boîtes d'invertis dont l'insolence ingénue exagérerait. Mais là n'était pas le danger. Il était autour de l'Alexanderplatz, dans certains hôtels sinistres de l'Ackerstrasse, dans la Mulackstrasse et dans ces bars d'apparence paisible où se chauffaient, devant un petit poêle, des coquins infiniment dangereux. Là, le crime se dissimulait sous le voile épais de la misère. Il y eut des nuits de rafles particulièrement dures ; les shupos, les « bleus », qui sont parfaitement détestés des malfaiteurs, plus que les policiers en civil, en savent quelque chose.

Mais nous voici loin de « Marsiale », la belle fille aux formes de déesse dont le sourire éclaire toute la Méditerranée. Encore une fois, j'ai connu le regret de la quitter. Il faut être jeune pour bien voir Marseille et connaître ses faveurs. Et ce n'est pas sans mélancolie que l'on tire profit de cette certitude.

J'ai repris, déjà sur le déclin, la route que j'avais suivie « au temps de ma jeunesse folle ». J'ai retrouvé le légionnaire de 1906, mais il ne portait plus l'uniforme. C'est avec lui que j'ai fumé une pipe dans les rues du Vieux Port, dans les rues mortifiées du vieux Quartier, déjà guetté par les pics et les pelles des démolisseurs.

(A suivre.)

Pierre MAC ORLAN.

Le Quartier Réserve de Marseille n'occupe guère que deux rues et quelques ruelles qui rappellent celles de Naples et aux fenêtres desquelles flottent des milliers de hardes multicolores.

Ayant emprunté la passerelle qui, au pied d'un pylône du transbordeur, mène au fort Saint-Jean (à gauche), le légionnaire disparut.

# FEMMES JUGÉES

## LE JUGEMENT DE SALOMON

**C**ETTE affaire de garde d'enfant, seule une femme pouvait la plaider. Il s'agissait d'expliquer à des juges civils les réactions d'un cœur maternel exaspéré. Il s'agissait de quitter le terrain de droit et celui du fait, pour juger seulement la psychologie d'une mère dépossédée de son enfant.

M<sup>e</sup> Lucile Tinayre a mis, dans la défense de ce procès, la compréhension, la lucidité, l'utile finesse qui lui ont donné, au Palais, une place de choix.

Mme M..., après douze ans de mariage, fit à son mari la surprise d'une seconde fille. Lui, étonné d'une paternité qu'il n'espérait plus, s'émeut, enquête, découvre enfin que sa femme a une liaison et l'oblige à avouer. D'ailleurs, elle se rend sans difficulté : le moment lui semble venu de refaire sa vie d'une façon plus conforme à ses désirs actuels.

Une procédure de divorce s'engage donc, pendant laquelle, débordée par les difficultés de la procédure, elle néglige de se présenter à la conciliation. Le juge des référés attribue donc au père la garde des deux enfants.

Premier désespoir, que son mari calme aussitôt : « Ne t'inquiète pas, lui écrit-il, et ne t'occupe pas de faire réformer ce jugement ; ton enfant est bien à toi. Conserve-la, je ne te la redemanderai jamais ».

La mère déchirée qui, en attendant les délais légaux, vit avec celui que la loi dénomme son « complice », retrouve alors la sérénité. Pas pour longtemps. La période d'appel expirée, définitivement, implacablement expirée, le mari brandit le jugement qui lui attribue la garde des enfants.

Mme M... proteste avec des cris d'animal blessé :

— Jamais ! affirme-t-elle. Mais un huissier se présente pour exécuter la décision de la loi et ramener, nourrice improvisée, la petite fille au « foyer paternel ». La mère tient son enfant contre elle, la serre et ne la livre à l'officier ministériel que vaincue par la force. Du moins a-t-elle soulagé ses nerfs surmenés en



M<sup>e</sup> Lucile Tinayre plaide avec la sensibilité et la lucidité qui lui valent, au Palais, une place de choix.

gifiant celui qui lui arrache la chair de sa chair ».

Cet outrage officiel, on passe dessus ; il ne donnera pas lieu à condamnation ; mais il restera au dossier, il la poursuivra, il pèsera lourdement dans l'esprit des juges, témoignant contre elle d'un éternel, d'un manque de tenue inexcusables !...

Alors commence pour la mère sans enfant la plus terrible de ses épreuves. C'est ici que l'intuition raisonnée, que l'éloquence humaine et mesurée de Lucile Tinayre s'exerça merveilleusement.

Mme M..., qui a perdu le droit de garde, conserve, bien entendu, le droit de visite. L'enfant, pauvre objet litigieux, a été confiée aux grands-parents maternels par un père de parade, trop heureux de s'en débarrasser. Mais elle devient, pour ces bour-

geois vieillis, endurcis dans une morale trop stricte, uniquement formelle, le moyen qui permettra de ramener leur fille émancipée dans les chemins de la vertu. Quand Mme M... arrive chez eux, tremblante et enivré de retrouver son enfant, elle aperçoit une pauvre gosse au visage tiré, tout près des pleurs, et qu'encadrent deux vieux anges gardiens. Elle la regarde, ne peut ni la toucher, ni la caresser. Puis elle repart, plus effondrée, plus seule encore.

C'est ainsi qu'on entend pour elle le droit de visite ! Droit cruel, plus atroce que la privation totale, contre lequel, enfin, elle se révolte et décide de faire appel.

D'ailleurs, un fait nouveau lui apporte un secours certain : les délais de viduité prescrits par le Code pour les divorces féminins étant expirés, elle a épousé le père, le vrai. Et c'est une bourgeoise conformiste, installée dans la sécurité conjugale, qui réclame maintenant le droit de vivre tout à fait, en ayant son enfant auprès d'elle.

Devant les juges civils, habitués à se pencher sur la ruse ou la mauvaise foi des hommes, M<sup>e</sup> Tinayre exposa le souhait de ce pauvre cœur torturé.

— Il faut aussi, explique-t-elle, entendre le droit de visite dans un sens moral. C'est moralement qu'il est refusé à cette mère !

Sa plaidoirie est la preuve de ce que peut la pitié féminine, quand elle est contrôlée par une parfaite clairvoyance. Et elle emporte la conviction des magistrats.

Maggie GUIRAL.

**Le Jugement de Salomon, tel que l'a représenté le statuaire Simon Troger (musées d'antiquités de Turin).**



# Le plus haut sommet de la T.S.F. MONTONA

Le poste français qui surclasse la fabrication étrangère

**SUPERHETERODYNE** 8 LAMPES anti-fading  
4 GAMMES D'ONDES :  
15 à 35 mèt. - 200 à 600 mèt.  
30 à 100 mèt. - 600 à 2000 mèt.

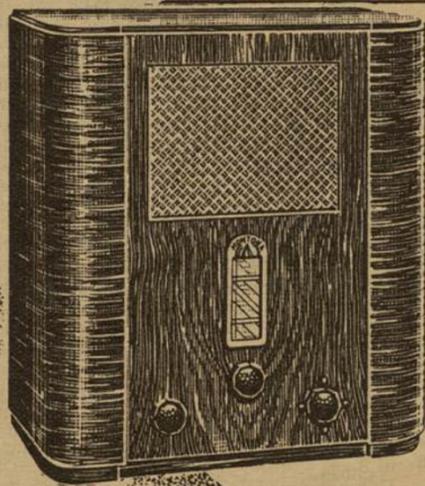
Permettant d'écouter grâce à ses deux gammes d'ondes courtes : NEW-YORK, BUENOS-AYRES, SCHENECTADY, Le VATICAN, ROME, MOSCOU, les postes coloniaux, les postes privés et avec les moyennes et grandes ondes, plus de 100 stations européennes.

**Principales caractéristiques :**

Fonctionne sur courant alternatif 110, 130, 220 volts - réglage unique 8 circuits accordés - 4 condensateurs en ligne - Haut-parleur électro-dynamique - prise pour pick-up et télévision - châssis et blindage en cuivre rouge poli - filtre pré-sélecteur - changeur de tonalité - cadran lumineux et différent pour chaque gamme d'onde -

Ebénisterie de Haut luxe en ronce de noyer ou acajou. Le MONTONA, qui est garanti un an, est étalonné en noms des stations et longueurs d'ondes, selon les nouvelles

conventions du plan de Lucerne.



PRIX  
**1750**  
AU COMPTANT

Démonstrations à domicile. Envoi franco port province. Notice gratuite. Auditions tous les jours même le Dimanche de 9 h. à 20 h. Le Jeudi et le Samedi jusqu'à 22 heures. Nous vendons aussi au comptant et à crédit tous les appareils de grandes marques : ARIANE - PHILIPS - SONORA - MARCONI, etc.

**E-RECORD**

55 RUE D'AMSTERDAM  
PARIS  
TRINITÉ .98-35

A CRÉDIT  
**135**  
A LA COMMANDE  
A LA LIVRAISON  
&  
12 MENSUALITÉS  
de  
**135 F**

**PLAIRE**  
EST UN FAIT CERTAIN, en employant le Schampoing Marcel, d'inv. scient. le seul qui embellit, assouplit, parfume les cheveux, les rend soyeux, brillants, faciles et protège toute ondulation, empêche la chute, supprime pellicules, démangeaisons pour TOUJOURS. En V. chez T. Coiffeurs. Exigez le nom.

**SCHAMPOING MARCEL**  
E. A. DOT  
BELFORT  
En v. part. — A défaut, 12 schampoings c. mand. 12 frs

## DE JOLIS SEINS

Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seul le TRAITEMENT DOUBLE SYBO donne rapidement une belle poitrine. Préparé par un pharmacien, il est excellent pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement (joindre timbre). Labo. T. SYBO, 34, rue Saint-Lazare, Paris (9<sup>e</sup>).

## AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remèdes WOODS, 10, Archer Street (219 TAA), Londres W1

**GRATUITEMENT**  
PROCEZ-VOUS  
L'AMOUR ET  
LA CHANCE  
Par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE  
Envoyée à l'essai pendant 15 JOURS sans engagement de votre part.

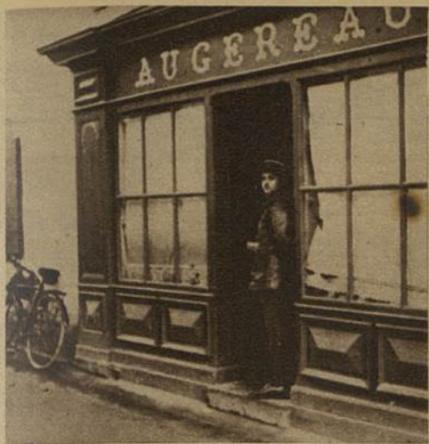
Cette fleur éternelle au parfum magique, lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT.

La Science même s'incline devant sa puissance. Des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition. Incroyable aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit. Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc. Sur de son pouvoir, je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai. Pour toute demande, je joindrai à l'envoi votre horoscope les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance (heure et lieu si possible) écrivez vous-même et joignez 3<sup>fr</sup> en timbres pour frais divers, d'envoi. Un délai de 8 à 10 jours est nécessaire pour la réponse. Prof. T. AQUR-30 rue Franklin LYON n° 172 Lui seul vient vraiment d'Orient

## IL TUE SON AMIE.

Conclusion : connaissez vous et vos amis. UN GRAPHOLOGUE VOUS RENSEIGNERA sur tt. caractère d'apr. écriture. Env. 20 lign. Ecr. B. F. 4 Clamart. Jdre mandat 20 fr. ds let.



Cécile Augereau, la vieille « tante Cécile » tenait une boutique d'épicerie à Gétigné.



Le capitaine de gendarmerie; M. Bretonneau, procureur; M. Turlan, substitut.



L'intérieur de l'épicerie où Chrétien assassina la « tante Cécile »



L'inspecteur Primborgue parvint à arracher des aveux complets au criminel

Nantes (de notre correspondant particulier).

« Bien ! Marcel Chrétien. Malgré vos dénégations répétées, je vous inculpe d'assassinat sur la personne de Cécile Augereau, épicière à Gétigné, ainsi que de vol qualifié commis dans l'épicerie après l'assassinat. »

Adossé à la cheminée, dans la chambre où venait d'avoir lieu une dernière perquisition, Marcel Chrétien, les mains étroitement liées par les menottes, ne broncha pas à ces paroles du juge d'instruction, M. Rognard ; tête baissée, il avait assisté, impassible, à la découverte de deux billets de cents francs cachés entre des serviettes, dans l'armoire ; à la trouvaille, dans l'une des poches du pardessus qu'il portait le jour du crime, d'une goupille qui ne pouvait provenir que du bec-de-cane de l'épicerie de Gétigné...

— Inspecteur, poursuivit le magistrat, vous allez reconduire l'inculpé au Parquet, avec la voiture... Je vous retrouve tout à l'heure dans mon cabinet, pour le mandat de dépôt ; attendez-moi...

Et le juge d'instruction, quittant la maison de la rue Racine où se trouvait, au quatrième étage, la chambre de Marcel Chrétien, saisit par le bras le substitut, M. Turlan :

— Revenons à pied, tous les deux, au Palais ; voulez-vous ? La promenade n'est pas longue...

■ ■ ■

Dans le bureau du juge, Marcel Chrétien s'est laissé tomber lourdement sur une chaise.

Dans un fauteuil profond, en face de lui, l'inspecteur Primborgue disparaît presque complètement... Entre les deux hommes, la lampe de table du juge et celle du greffier inscrivent deux auréoles d'or, l'une autour d'un encrier, l'autre sur un pot de colle ; c'est le seul endroit du cabinet qui soit éclairé... A trois mètres l'un de l'autre, les deux hommes s'aperçoivent à peine.

Et la dernière lutte commence aussitôt :

— Alors, cette fois, ça y est, tu es fait, et bien fait !... La voix du policier est calme, douce, presque ; le filet est resserré, maintenant, autour de Chrétien, et l'inspecteur semble avoir un peu de compassion pour le misérable.

— Tu avais pourtant bien monté ton affaire ?... Ton alibi paraissait solide, trop solide même pour être vrai... Très fort, le coup du réveil... Tu rentres dans ta chambre entre dix-sept et dix-huit heures ; à travers la cloison, la propriétaire t'entend te coucher ; vers vingt-deux heures, ton réveil sonne, et la propriétaire t'entend te lever... Tu te croyais bien sûr de toi ?...

Dans l'ombre, la tête du meurtrier, pâle, semble faire un mouvement...

— Ne parle pas, je ne t'interroge pas... Veux-tu que je te dise comment tu t'y es pris ? Après t'être mis au lit en faisant le plus de bruit possible, tu t'es relevé en silence, tu es sorti sur la pointe des pieds. A dix-huit heures, tu attrapes au vol l'autocar de Clisson qui démarrait du quai de Tourville ; tu descends à la halte de Recouvrance et tu vas à pied à Gétigné...

« Quand tu arrives à Gétigné, la nuit est venue ; tu as, en poche, le revolver chargé d'une balle que ton camarade Gérard a emprunté à son voisin de chambre, le surveillant de la société de police privée.

« Arrivé à l'épicerie, tu entres et tu bloques, à l'intérieur, le bec-de-cane avec la goupille, cette fameuse goupille restée au fond de la poche de ton pardessus, cette goupille qui t'a perdue... Le bruit de la porte a alerté la pauvre vieille épicière — « Tante Cécile », comme tu l'appelais — qui s'avance, s'appuyant lourdement sur sa canne. Alors, sortant ton revolver, tu assommes la malheureuse à coups de crosse, huit ou dix coups ; elle tombe, la pauvre vieille, lâchant sa canne, mais elle se débat, elle crie, elle appelle à l'aide... Alors, tu appuies le canon de ton arme sur sa poitrine et tu tires à bout portant, en plein

cœur. « Tante Cécile » est tuée raide, sans un râle. Tu fouilles la maison en vitesse, rafles l'argent trouvé et tu files à toutes jambes dans la nuit... »

Un peu d'anxiété commence maintenant à percer dans la voix du policier, qui se redresse légèrement sur son fauteuil. En face, la silhouette sombre semble inerte... Et les minutes passent...

L'inspecteur Primborgue, maintenant, parle un peu plus vite ; le ton est plus sec, plus nerveux :

— A vingt et une heures deux, tu attrapes le rapide en gare de Clisson, et à vingt et une heures quarante-quatre tu débarques à Nantes. Pour rentrer dans ta chambre, sans bruit, tu enlèves tes chaussures, et, à vingt-deux heures, tu déclenches la sonnerie de ton réveil ; tu fais du bruit, tu tousses, tu bâilles comme si tu venais de te réveiller, comme si tu te levais. Ta propriétaire t'entend ; ton alibi est construit... Tu vois que nous savons tout !...

Le ton de l'inspecteur baisse intentionnellement ; la voix se fait plus douce, presque caressante :

— Tu veux donc qu'on aille creuser tout ton passé, interroger, embêter, empoisonner, à l'Hôtel-Dieu où elle est, par ta faute, ta petite Francine, la gosse, la pauvre gosse qui t'a suivi partout depuis des mois ? Tu veux donc faire aussi son malheur, à elle ? Tu n'as donc pas de cœur ?...

Mollement, la silhouette noire de Chrétien se redresse sur la chaise ; et sa voix, rauque, mouillée de larmes, balbutie :

— Alors, si je vous le dis, vous la laissez tranquille, elle, la petite Francine ?... Eh bien ! oui, c'est moi. C'est vrai, tout ce que vous avez dit : c'est bien comme ça ; j'avais bien monté l'alibi, mais je n'avais plus pensé à la goupille !...

Dans le couloir, des pas retentissent ; la porte-tambour du cabinet grince en s'ouvrant.

— Monsieur Turlan, attendez-moi, crie à la cantonnade le juge, poussant le vantail... Je signe le mandat d'arrêt, et je vous retrouve.

Mais l'inspecteur Primborgue, qui, penché sur Chrétien, lui tend une allumette pour allumer la cigarette qu'il vient de lui offrir, se relève et dit au magistrat, de sa voix calme :

— Monsieur le juge, vous pouvez enregistrer les aveux de Chrétien ; il va tout vous dire, à présent.

Et, ce soir-là, le substitut, M. Turlan, n'attendit pas M. Rognard.

Ensuite — parole donnée ! — la petite Francine ne fut jamais inquiétée, jamais mêlée à l'instruction.

■ ■ ■

Dans quelques jours, Marcel Chrétien va jouer sa tête devant les jurés.

Mais, à l'audience, ne va-t-on pas évoquer une autre affaire, un crime, vieux de vingt mois, resté impuni, le drame de Saint-Julien-de-Coucelles, qui a soulevé, dans le petit bourg si tranquille de la rive gauche de la Loire, une émotion non encore calmée ?

Au matin de la découverte du corps sanglant et froid de l'épicière Cécile Augereau, à Gétigné, le procureur, M. Bretonneau, déclarait :

— Ça ! c'est une seconde édition de l'affaire de Saint-Julien-de-Coucelles. C'était le mardi 31 mai 1932. La famille Préaudeau — le père, la mère et le fils — se trouvait réunie dans la salle à manger, au fond d'une boutique de saboterie et d'ornements funéraires, non loin de l'église toute neuve qui orne la seule grande place de Saint-Julien. Le père Préaudeau, à la fois sacristain, entrepreneur de pompes funéraires, sabotier et directeur de l'Harmonie Municipale, dit soudain à son fils :

— Il est tard ; je vais fermer la boutique.

Au même instant, le jeune homme perçoit un bruit dans le magasin où régnait l'obscurité. Sortant de la salle à manger, le fils Préaudeau se rend dans l'échoppe. Il tourne le commutateur ; un homme est là, debout, près du tiroir-caisse, un homme qui braque un revolver et tire, aussitôt que jaillit la lumière. Atteint à l'épaule, Clément Préaudeau s'écroule. L'homme, au lieu de fuir en hâte, avance vers la porte de la salle à manger ; il tire encore deux fois sur le sacristain qui se levait de son siège, puis bondit dans la rue.

Le père Préaudeau, le fils, qui s'est relevé, s'élançant, tout sanglants, sur les traces du

Chrétien portait justement un béret bleu et un paletot de cuir.



Préaudeau avait ouvert une échoppe de saboterie et d'ornements funéraires.



M. Turlan, substitut; M. le juge Delrieu; le commissaire Mallet et le greffier.



Préaudeau était à la fois le sacristain et le marchand de sabots de Saint-Julien.

meurtrier. Mais tous deux sont blessés et l'homme au revolver a disparu dans la nuit.

Six mois plus tard, le sacristain succombait des suites de ses blessures. On ne sut jamais qui avait tiré.

Le signalement du meurtrier, fourni par le fils Préaudeau, donnait : un manteau de cuir, une casquette bleu marine ; or, Marcel Chrétien avait un béret bleu marine et un manteau de cuir !

En outre, le mardi matin 31 mai, jour du crime, Chrétien avait acheté chez M. Ménard, armurier à Clisson, un revolver et vingt-cinq cartouches. Le lendemain, mercredi, le jeune boulanger était retourné à Clisson rendre le revolver à l'armurier :

— Je l'avais acheté pour un camarade, avait-il dit, mais ce camarade a trouvé une arme d'occasion à Nantes...

— Mais vous vous êtes servi du revolver ? avait objecté le commerçant.

— Oui, j'ai tiré les vingt-cinq cartouches que je vous avais achetées dans un champ, en bordure de la route, pour m'amuser. Mais vous pouvez me racheter l'arme d'occasion ? Toutes ces indications accusaient fortement Marcel Chrétien ; l'homme, mis au pied du mur par les enquêteurs — le commissaire de la Brigade Mobile de Rennes, M. Mallet ; le chef de la Sûreté, M. Lemoine — fournit cependant un alibi paraissant indiscutable :

— Le 31 mai ? dit-il. Mais j'étais au « Cinéma Palace », rue Scribe, à la séance qui, commençant à vingt heures trente, se termine un peu avant minuit. Je ne pouvais donc pas me trouver à vingt-deux heures à Saint-Julien-de-Coucelles !...

Et, à l'appui de ses dires, Marcel Chrétien sortit d'une poche de son gilet un billet de cinéma qui, vérifications faites, avait bien été délivré le soir du crime.

Mais l'assassin de Gétigné, ce soir du 31 mai 1932, était-il bien allé effectivement au cinéma ? Chrétien, qui a été capable de monter de toutes pièces le coup du réveil pour son meurtre de l'épicière, avait bien pu monter le coup du billet de cinéma : qui l'aurait empêché de prendre un billet au guichet et de ne pas entrer dans la salle de spectacle ; de se rendre avec sa moto à Saint-Julien-de-Coucelles — quinze kilomètres de route — et de pénétrer dans la boutique du sacristain pour voler le tiroir-caisse ?

Chrétien était de force à mettre ainsi tous les atouts dans son jeu de brute. Ce qui ne l'empêchera pas de rendre à la justice les terribles comptes qu'il lui doit...

Jacques MAUFRA.

# LE MEURTRIER AUX ALIBIS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1934, la loi sur la stérilisation est en application en Allemagne. Quelle est cette loi ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ?

Détective a demandé au D<sup>r</sup> Magnus Hirschfeld de faire part à ses lecteurs de son opinion sur cette décision, inscrite en tête des projets de Hitler, d'empêcher les criminels et les anormaux d'avoir une descendance.

Le grand savant allemand est un spécialiste des questions de sexualité. Directeur de l'Institut de Sexologie de Berlin, il a dû s'enfuir, à l'avènement de Hitler, parce qu'il était juif ! Réfugié en France, il y poursuit des travaux scientifiques et s'efforce de reconstituer les archives détruites par la fureur des nationaux-socialistes allemands.

Nous sommes certains que nos lecteurs apprécieront, à sa juste valeur, l'article intéressant du D<sup>r</sup> Magnus Hirschfeld sur cette question de la stérilisation.

M. L.

**P**ARMI les lois que le gouvernement hitlérien élaborait au cours des premiers six mois de son existence, la stérilisation obligatoire fut une des premières mesures envisagées ; ce projet de loi fut, en effet, conçu dès l'avènement de Hitler, ce qui prouve quelle importance les nationaux-socialistes lui attachaient.

La loi sur la stérilisation est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1934. Mille sept cents tribunaux médicaux et soixante-dix-sept cours d'appel spéciales ont été créés dans le Reich, qui auront pour tâche de prononcer les sentences concernant la stérilisation.

D'après les calculs préliminaires, le nombre de personnes devant être stérilisées dépasse quatre cent mille.

Entre les mains de médecins sages et humains, cette mesure pourrait être bienfaisante ; mais à la suite du fanatisme, de l'excès de zèle et de hâte de ceux qui auront mission de l'appliquer, elle risque de devenir le contraire !...

C'est ainsi que, dans son numéro spécial « L'homme nordique », le *Deutsche Zeitung* réclame la stérilisation de plus de six cents enfants nés en Rhénanie durant l'occupation de ces territoires par les troupes françaises, composées en majorité de tirailleurs marocains et sénégalais. « Tous croisements de races sont préjudiciables au point de vue de la race, écrit-il. Ils conduisent à la dégénérescence physique et spirituelle. C'est pourquoi il convient de stériliser immédiatement tous ces bâtards de nègres. »

Depuis l'application de la loi sur la stérilisation, qui a tari en eux toute espérance de procréation, les détenus des prisons allemandes ne peuvent contempler sans nostalgie les images évoquant la jeunesse.



La stérilisation forcée présente le danger d'ouvrir toutes grandes les portes aux appréciations et aux actes subjectifs des juges, des experts et des médecins, dont l'avis déterminera l'application de la loi.

■ ■ ■

Sans aucun doute, messieurs les stérilisateurs vont mettre leur amour-propre à établir des records de vitesse : en combien de minutes la petite opération pourra-t-elle être accomplie, et combien de personnes par heure pourront être dépourvues de leurs forces reproductives ? Il ne s'agit que d'une légère incision dans la peau des deux *scrotums* ; le canal séminal est retiré à l'aide d'une pincette, ligaturé, puis sectionné avec des ciseaux ; l'incision est suturée, recouverte d'un emplâtre — et au prochain...

Chez la femme, l'opération est quelque peu plus compliquée ; car, pour obtenir l'effet voulu, il faut ligaturer et sectionner les trompes, ce qui exige une incision abdominale. Mais, ici également, la rapidité et la technique ne laisseront rien à désirer !

Cette opération, qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme, s'appelle *vasectomie* ; il ne faudrait pas la confondre avec la *castration*, qui supprime radicalement toute vie sexuelle, alors que la *vasectomie* ne fait que suspendre l'activité génitale, sans interrompre la vie érotique.

■ ■ ■

Comment l'application de la nouvelle loi sera-t-elle réalisée au point de vue technique ?

On envisage la création de « tribunaux d'hygiène héréditaire », dont l'invention est due au baron von Verscher. Ce tribunal est composé d'un juge et de deux médecins.

La demande de stérilisation peut être faite soit par la personne elle-même, soit par ses parents ou tuteurs, soit encore par les médecins au service de l'Etat et par les directeurs des prisons et des maisons d'aliénés.

Le patient, dont la stérilisation a été décrétée en dehors de sa volonté, peut faire appel à un tribunal supérieur. La décision de ce dernier est définitive, et si le patient continue à protester, l'opération sera effectuée de force (par. 12).

Jusqu'à présent les opérations forcées étaient, de même que dans les autres pays, inconnues en Allemagne. On s'imagine difficilement par quels moyens une personne adulte récalcitrante pourra être maîtrisée, traînée dans la salle d'opération et ligotée sur le « billard ». Cela aura, en vérité, quelque chose de grandguignolesque !...

■ ■ ■

Examinons rapidement les huit cas pathologiques qui, selon la nouvelle loi, entraînent la stérilisation.

Le premier groupe comprend les individus atteints de *débilité mentale*. Ce terme est extrêmement vague et comprend de nombreuses gradations qu'il serait bien difficile à énumérer.

Je dois reconnaître néanmoins que, dans certains cas de *débilité mentale*, la stérilisation me semble indiquée.

Voici un exemple, bien singulier, que j'eus l'occasion d'observer au cours de ma pratique de sexologie.

Une jeune fille de bonne famille, faible d'esprit, atteinte de la manie de la fugue qui s'empara d'elle à l'approche du flux menstruel, était continuellement sujette à de mauvaises rencontres. Etant fort jolie et « ne sachant pas dire non », elle avait eu aventure sur aventure... bien qu'elle ne fût pas une érotomane au sens propre de ce mot.

Ses parents la voyaient revenir au bout de quelques jours, qu'elle avait passés à rôder dans les rues de Berlin ; elle était lasse, harassée, et bientôt les médecins diagnostiquaient la grossesse.

C'est en vain que la famille cherchait à empêcher une nouvelle fugue. A peine la jeune fille avait-elle mis son enfant au monde, que ses instincts errants la reprenaient ; grâce à son esprit rusé (qui va souvent avec la faiblesse mentale), elle parvenait une fois de plus à s'évader.

Elle avait eu sept grossesses consécutives ; les pères étant inconnus. Deux enfants moururent en bas-âge, mais les cinq autres survécurent. Je dirai en passant qu'il n'y avait qu'un seul

Le docteur Magnus Hirschfeld, ex-directeur de l'Institut de Sexologie de Berlin.

entre eux qui était atteint de crétinisme caractérisé.

Comme cette jeune fille me fut amenée à une de mes consultations à l'Institut de Sexologie, je décidai qu'une intervention chirurgicale était indispensable.

Il ne suffisait pas de pratiquer la vasectomie. Il fallait procéder à une castration véritable, c'est-à-dire à l'ablation des ovaires, qui devait supprimer le flux menstruel et l'excitation qui l'accompagnait.

D'autres cas semblables me furent soumis, mais j'avoue qu'ils font exception et qu'ils peuvent être traités sans l'intervention d'une loi coercitive.

■ ■ ■

Le deuxième groupe, embrassant les troubles mentaux connus sous le nom de *Schizophrénie* ou *démence précoce* (décrite par le prof. Bleuler), ainsi que le troisième groupe, celui de l'hypochondrie de Kreppelins, comprennent des milliers de sujets dont l'état est extrêmement difficile à déterminer.

C'est ainsi que l'incendiaire du Reichstag, Van der Lubbe, a été considéré par les uns comme un « schizophrène » et même comme un « catatonique » (forme grave de déséquilibre mental), alors que d'autres (comme les procureurs et les médecins experts du procès, dont le psychiatre Bonhöfer) l'ont déclaré parfaitement sain d'esprit et responsable. La *schizophrénie* est aujourd'hui autant à la mode que jadis la « constitution psychopathe » et le moral « insanity » imaginé par les savants anglo-saxons.

Dans les degrés bénins de la *folie circulaire*, il est également fort difficile de distinguer le normal de l'anormal ; il arrive souvent que le même sujet est considéré par les uns comme une grande personnalité, et par d'autres comme un psychopathe. Et il arrive parfois que les uns et les autres aient raison.

Ainsi, par exemple, le célèbre professeur W... de Hambourg, fut atteint d'une crise de folie ; enfermé durant toute la guerre dans une maison d'aliénés, puis rendu à la liberté, il s'est livré

depuis à de grandes découvertes scientifiques.

Lombroso (un Juif !) consacra à ce sujet brûlant son célèbre ouvrage « Génie et folie », et, récemment encore, des savants « aryens » ont plus d'une fois insisté sur le nombre de personnalités éminentes qui sont sorties des rangs des fanatiques paranoïdes, des anormaux psychosexuels, des hystériques et des morphinomanes.

■ ■ ■

Le quatrième groupe, celui des épileptiques, qui tombe également sous le coup de la loi de 1934, présente lui aussi, une longue gradation, depuis le « petit mal », les absences et certaines formes d'*exhibitionnisme*, jusqu'aux troubles *épileptoïdes* et au grand mal ; toutes ces formes sont également dangereuses au point de vue de l'hérédité.

Et pourtant, que seraient devenus Mahomet, Napoléon et Dostoïevsky, si la loi de la stérilisation avait existé à cette époque ? De plus, la réalisation technique de ce projet est à peu près impossible.

Selon mes calculs, si on stérilisait dix épileptiques par jour, ce qui fait 3.000 épileptiques par an, — ce n'est qu'au bout de 30 ans que l'on empêcherait les sujets les plus atteints de se reproduire en Allemagne, et pendant ce temps leur nombre aurait eu le temps de s'accroître considérablement.

Il est assez curieux que la loi allemande a négligé de placer, parmi les personnes à stériliser les alcooliques invétérés, qui sont en grande partie responsables des troubles épileptiques de leur progéniture.

Si on veut procéder à un véritable *saclage eugénique*, il faut, avant tout, prendre en considération le phénomène que le savant Auguste Forel a décrit dans *Blastophtorie* ou *dégénérescence du sperme due à l'alcoolisme*. Le fait que cette dégénérescence existe réellement, est non seulement prouvé par les statistiques, mais également par l'examen microscopique de la semence humaine, et souvent les lésions des glandes génitales sont facilement reconnaissables à l'œil nu.

Je citerai un exemple classique : Une certaine femme Z..., alcoolique invétérée, eut une progéniture comptant huit cent trente-

quatre personnes ; lorsque les statisticiens examinèrent ces huit cent trente-quatre sujets, ils découvrirent parmi eux cent quatre-vingt-une prostituées, cent quarante-deux mendiants, soixante-seize criminels récidivistes, sept meurtriers et quarante indigents, se trouvant dans des asiles de pauvres.

On calcula que cette sinistre progéniture, due aux excès de la femme Z..., avait coûté, au cours d'un siècle, aux services publics de l'Etat prussien, cinq millions de marks or.

Nous touchons ici à l'aspect matériel du problème de la stérilisation. Il est clair que le fait d'empêcher des sujets pathologiques de se reproduire économise à l'Etat des sommes importantes.

En Allemagne, le pensionnaire d'une maison de correction coûte dix neuf cents marks par an, celui d'un asile d'aliénés, deux mille cinq cents.

L'ensemble des personnes qui doivent tomber prochainement sous le coup de la stérilisation en Allemagne s'élève à un million, dont trois cent mille faibles d'esprit, trois cent mille aliénés et cent mille épileptiques. Le reste comprend les autres groupes pathologiques, dont nous n'avons pas encore parlé : danse de Saint-Guy, cécité, mutisme et surdité héréditaires ; de même que d'autres infirmités graves dues à la dégénérescence et aux mariages consanguins.

A ce sujet, je ferai observer que le danger de l'hérédité mauvaise est fréquemment enrayé par le conjoint sain, lorsque c'est lui et non pas le conjoint malade, qui transmet à la descendance ses traits héréditaires.

■ ■ ■

Contrairement à l'Amérique (où la stérilisation des malfaiteurs est appliquée dans certains Etats depuis un bon nombre d'années), la loi allemande n'a pas en-

visagé d'une façon explicite le traitement des criminels.

Mais le fait même que les directeurs de prisons peuvent exiger la stérilisation des détenus confiés à leurs soins implique le droit de priver les criminels du droit de se reproduire.

En réalité, il y a là une contradiction, car, s'il s'agit de criminels aliénés, ceux-ci relèvent de l'asile des fous et non pas de l'administration pénitentiaire.

■ ■ ■

Par contre, la stérilisation des auteurs de crimes sexuels a été prévue en Allemagne. A Duisbourg, par exemple, un cas assez curieux vient d'être examiné.

Il s'agit d'un ouvrier, âgé de 33 ans, accusé d'avoir violé une mineure.

Le tribunal, l'ayant reconnu coupable, l'a condamné à 20 mois de prison et à la stérilisation ; ayant sans doute jugé le cas urgent, il a pris cette décision sans attendre la mise en vigueur de la loi. L'ouvrier avait avoué, au cours de sa déposition, qu'une force invincible l'avait poussé à commettre son méfait, et les experts avaient confirmé cette déclaration. Se rendant compte de son état, le condamné n'émit aucune protestation contre la décision du tribunal. Et sa femme, âgée de vingt-huit ans, accueillit la sentence avec des marques d'approbation.

Il est intéressant de citer ce cas, qui vient de se produire, et qui coïncide avec certaines observations que j'ai faites au cours de ma propre pratique. J'ai constaté, en effet, que les criminels sexuels, et notamment les sujets atteints d'infantilisme, parmi lesquels se recrute un grand nombre de satyres et de violeurs d'enfants, sont certainement améliorés, sinon guéris, à la suite de l'ablation de leur appareil génital. Je dis ablation, et non suspension d'activité, car seule la castration supprime l'instinct sexuel à sa base.

Encore serait-il faux de dire que la sensibilité érotique est entièrement étouffée chez le castrat.

Sans entrer dans ces subtilités, il suffit d'indiquer un détail intéressant. La ligature et le sectionnement du canal séminal, pratiqué par la vasectomie, entraînent le dépérissement du sperme, agent de reproduction, mais non des glandes génitales.

Celles-ci, au contraire, continuent à produire des hormones, ou suc glandulaire, qui, faute de trouver une issue normale, se répandent dans le sang, auquel ils prêtent une nouvelle vigueur.

Non seulement ce processus stimule l'organisme, mais encore lui donne-t-il une nouvelle impulsion sexuelle. Si bien que le célèbre savant Steinach, un des premiers inventeurs des procédés de rajouissance, prescrivait la vasectomie en tant que traitement de jouvence.

C'est dire que cette opération superficielle ne saurait être appliquée aux malfaiteurs inculpés de crimes sexuels : violeurs, satyres, nymphomanes, etc., dont il s'agit avant tout de supprimer l'impulsion sexuelle.

C'est ce qu'a très bien compris le code pénal norvégien qui s'est depuis longtemps familiarisé avec les pratiques de sexologie, et qui ordonne la castration pure et sim-

ple des criminels de ce genre, ainsi que des personnes avant eu des relations sexuelles avec des enfants au-dessous de quatorze ans, et des sujets atteints d'impulsions sexuelles dangereuses, qu'ils sont incapables de maîtriser.

■ ■ ■

J'eus moi-même l'occasion d'observer plus d'un inculpé jugé pour viol d'enfants ; c'étaient pour la plupart des individus atteints d'infantilisme, et dont l'anomalie aurait plutôt sa place dans un établissement psychiatrique qu'entre les murs d'une prison.

Après examen, je prescrivis maintes fois la castration, à laquelle les patients se soumettaient volontairement. L'un d'eux avait subi plusieurs condamnations graves pour viols d'enfants auxquels il était poussé par une manie irrésistible.

Après l'opération, mon patient fut définitivement guéri de sa sinistre manie ; c'est actuellement un ouvrier honnête et paisible, bien qu'il avoue qu'il a gardé son penchant pour les très jeunes enfants, qu'il préfère aux femmes adultes.

Mais ce penchant est devenu inoffensif.

Un autre anormal, hanté non pas par la manie du crime, mais par celle du suicide, vint un jour nous trouver en gémissant : « Enlevez-moi mon sexe, ou je me tue ! »

Nous obtînmes une guérison complète, mais je dois ajouter que toutes les anomalies, et notamment celles des intersexuels (homo-sexuels, transvestis, lesbiennes, etc.) ne sauraient être aussi facilement écartées.

En Allemagne, la nouvelle loi prévoit la castration des criminels accusés d'attentats aux mœurs, mais n'oublions pas que l'Etat hitlérien place dans cette catégorie les unions mixtes entre Juifs et Aryens...

■ ■ ■

La stérilisation des criminels et des défectifs existe en Amérique depuis 1907, lorsqu'elle fut appliquée pour la première fois dans l'Etat d'Indiana. Nous la voyons introduite successivement à Washington, en Californie, dans le Connecticut et dans bien d'autres Etats.

Au cours de mon voyage autour du monde, je visitai personnellement un des centres de stérilisation, le « Human betterment foundation », dirigé par deux savants animés des plus nobles idées humanitaires, E. S. Gosney et Paul Popenoe, et dont les méthodes sont inspirées par une très haute idée de la justice sociale aussi bien que le respect de la dignité humaine.

Malgré les excellentes intentions de stérilisateurs américains, cette pratique est encore

trop jeune pour donner des résultats probants.

Les savants américains eux-mêmes ne semblent pas entièrement convaincus ; leurs hésitations deviennent plus grandes à mesure qu'ils se rendent compte à quel point les lois de l'hérédité sont encore mal connues, et constamment sujetes à révision.

Sur 70 établissements sanitaires américains, possédant officiellement le droit de stériliser les défectifs, 31 seulement l'appliquent en réalité. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1933, 16.066 personnes, dont 9.067 femmes, ont été stérilisées en Amérique.

En Angleterre, les méthodes de stérilisation sont prônées dans certains milieux scientifiques, de même qu'au sein de quelques organisations sociales. Mais n'oublions pas que la « Eugenic Society », présidée par Léonard Darwin, a récemment émis un blâme au sujet du racisme, où il était dit entre autres : « Notre société flétrit l'emploi du mot eugénique pour justifier les haines raciales ».

■ ■ ■

Pour conclure, nous dirons que, bien avant Hitler, nous possédions un organe destiné à résoudre le grave problème de la reproduction et de l'hérédité. C'était les bureaux de consultation matrimoniale que je créai, et dont le premier fonctionna en 1919 à Berlin. Bientôt deux cents bureaux de ce genre s'ouvrirent dans d'autres villes allemandes et autrichiennes.

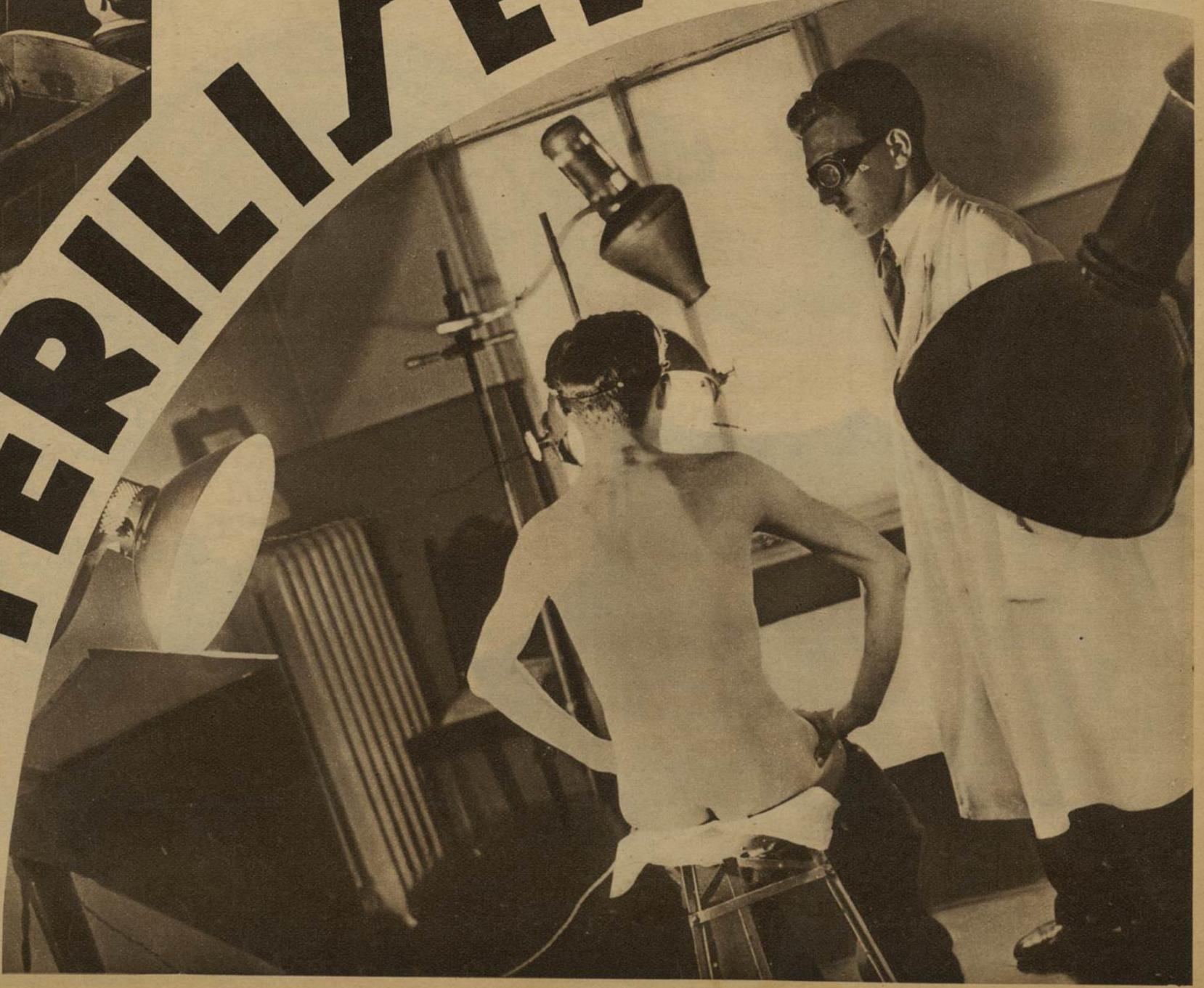
De nombreuses personnes venaient y demander aide et conseil à un personnel médical et scientifique hautement qualifié ; celui-ci était chargé de déterminer : 1<sup>o</sup> si les futurs conjoints étaient psychologiquement et physiquement adaptés l'un à l'autre ; 2<sup>o</sup> s'ils étaient capables d'assurer une progéniture saine. Bien des patients nerveux ou hypocondres parvenaient, grâce à notre traitement, à surmonter leur « peur du mariage » ; bien des malades et des anormaux inguérissables, éclairés sur leur état par des méthodes aussi sages qu'humaines, renonçaient à des unions qui eussent abouti à des catastrophes sexuelles et menacé les générations futures de lourdes taches héréditaires.

Le gouvernement hitlérien a fermé « les bureaux de consultation matrimoniale » ; mais nous en avons tiré une riche expérience, nous permet d'analyser la législation actuelle dans l'esprit scientifique le plus strict et le plus impartial.

A la question : tribunal d'hygiène héréditaire ou bureau de consultation matrimoniale ? Nous répondrons que cette dernière alternative nous paraît la solution à la fois la plus sage et la plus efficace. Car elle n'atteint point à la liberté et à la dignité de l'individu, ainsi que le fait la loi sur la stérilisation forcée, et vise à protéger les générations à venir, sans avoir recours à une justice arbitraire, à la coercition et à la violence.

D<sup>r</sup> Magnus HIRSCHFELD

# STÉRILISÉS



Un individu soumis à l'opération bégnine de la stérilisation, dans une salle du laboratoire de l'Institut de sexologie créé par le docteur Magnus Hirschfeld.

# LES SECRETS DE LA POLICE

## VI. — LES ROUÉS

### LE CHEVALIER D'ARC

**P**HILIPPE-AUGUSTE de Sainte-Foix, Chevalier d'Arc, était le petit-fils de Louis XIV. Le comte de Toulouse, frère de M. le duc du Maine, fils de S. M. Louis XIV et de la marquise de Montespan, naquit en 1678. En 1702, une jeune, belle et sage demoiselle, élevée à Saint-Cyr, le rendit père de l'enfant qui, ayant reçu les prénoms de Philippe-Auguste, le nom de Sainte-Foix, fut connu dans le monde sous le titre modeste de Chevalier d'Arc.

Le Chevalier d'Arc fut élevé avec tant de mystère que plus tard, bien qu'il se connût, il ne lui fut pas possible de faire constater sa naissance. Les philosophes, jetant les yeux sur lui, le pervertirent de bonne heure ; cet insensé apprit au pied de la lettre leurs maximes funestes, il les mit en usage et leur développement contraignit ceux qui se respectent à le repousser de leur intimité. Les femmes particulièrement ont été la cause de la perte de ce jeune seigneur. Il débuta avec elles de bonne heure et s'imagina, après une aventure heureuse, qu'en effet les beaux hommes ne devaient pas payer les belles femmes et que celles-ci devaient s'estimer fort heureuses de

ce qu'on ne les mettait pas à la rançon.

Dès lors il roua, ce fut son plaisir, toutes les aventurières affriandées par l'appât de sa naissance.

Mlle Ferrière, l'une des deux sœurs dont le maréchal de Saxe fit ses maîtresses, s'étant rencontrée avec le Chevalier d'Arc lui fit des yeux doux. Il va chez elle, y dîne, l'argenterie s'y trouvait en abondance ; mais, par une singularité remarquable, les deux soupières étaient en porcelaine. Le contraste frappa le chevalier, il s'en enquit et il apprend que le matin même un besoin impérieux a fait envoyer chez un orfèvre les soupières d'argent.

Le lendemain, deux coupes magnifiques sont envoyées à Mlle Ferrière de la part du chevalier d'Arc ; elles sont reçues avec joie et lui-même, lorsqu'il arrive, est accueilli avec transport.

Trois jours après.  
— Ma chère amie, dit le chevalier à Mlle Ferrière, en souriant d'un air de confiance, je donne à dîner demain au comte d'Ecouy, au duc de Ruffey, et, par une de ces fatalités que tu connais si bien, ma vaisselle plate tout entière a couru ou dernièrement tu avais une portion de la tienne... Peux-tu me prêter tout ce que tu as, je te le rendrai le soir même ou le jour d'après ?

Charmée d'obliger son bel amant, la bonne créature ne se réserve ni une assiette ni un couvert. Qui sait ce que le retour pourra lui rapporter ? Elle en rêve jusque-là. Deux jours après, dans une lettre du chevalier, elle trouve le billet de dépôt de son argenterie dans une maison de prêt très connue, et où la nécessité avait contraint le chevalier de l'envoyer, avec moins de chagrin, disait-il, car sa gente amie lui avait répété plusieurs fois, en prenant l'initiative elle-même, qu'entre deux cœurs qui s'aiment tout est commun. Les roués se divertirent beaucoup de cette friponnerie ; elle leur parut une gaité délicieuse ; il en coûta au financier Lacour-Deschiens, l'entrepreneur de la Ferrière, à cette époque, dix mille francs pour faire revenir l'argenterie escroquée par le chevalier.

Le roi (Louis XV), qui se souvient d'avoir joué dans sa jeunesse avec notre chevalier, a conservé pour lui des bontés dont le fourbe a très effrontément abusé dans une circonstance assez récente. Le roi lui ayant donné un bon d'acquit de comptant de huit mille livres, comme le nombre était écrit en chiffres le chevalier ne se fit pas faute d'ajouter un zéro, ce qui éleva la générosité royale assez haut. Comme on pressait le roi d'exiger la restitution de ces quatre-vingt mille livres, Sa Majesté répondit :

— On ne peut, à ma place, payer trop cher une leçon ; cela m'apprendra à moins économiser les lettres de l'alphabet.

Un grand nom sauve plus d'un grand coquin d'un grand péril.

### LE COMTE DUBARRY

Parmi les roués qui fournissaient le plus aux récits de la police, on trouvait souvent le fameux comte Dubarry dont le nom rappelle une des femmes célèbres par leur beauté et dont la fin fut si déplorable. On sait que ce Dubarry l'avait épousée pour qu'elle pût changer son nom de Vubernier et avoir le titre de comtesse ; mais ce n'est pas d'elle qu'il est question ici ; c'est de son époux. Un mémoire adressé au lieutenant de police, pour une des femmes qu'il avait séduites, fait connaître toute l'étendue de sa dépravation.

La demoiselle Bouscarelle avait malheureusement, dans sa jeunesse, quelque beauté, dit la sœur de cette jeune femme dans le mémoire cité ; ce don de la nature n'a servi qu'à l'environner de séducteurs, mais jamais elle n'en pouvait rencontrer un qui approchât du comte Dubarry. Cet homme odieux la fixa auprès de lui, au commencement de 1773, jusqu'au moment où il s'enfuit du royaume. Ce qui attachait si fort la demoiselle Bouscarelle au sort du comte n'était pas seulement l'amour ; elle ne pouvait plus avoir pour lui que de l'aversion et du mépris ; mais la nature, la tendre inquiétude qu'elle avait pour un enfant né de sa liaison avec le comte, lui donnaient le courage de surmonter ces sentiments ; elle ne s'est séparée du père de son enfant que pour venir mourir dans sa maison, sans crainte et sans alarmes.

Voici, monseigneur, la déclaration que cette malheureuse a faite de sa main défaillante, le 30 avril dernier, veille du jour où elle a reçu pour la dernière fois les sacrements de l'Eglise :

« ... Je déclare que l'enfant dont je suis accouchée dans les derniers jours de 1773 est du sieur comte Dubarry, avec lequel j'affirme avoir eu des particularités d'où provient cet enfant. Je me crois obligée de rendre compte ici d'un fait que je voudrais cacher à moi-même ; il est trop important à l'état de mon enfant pour le laisser dans l'oubli.

« Un jour que j'étais seule avec le sieur Dubarry, alors incommodé des yeux, il fit monter dans sa chambre à coucher où il était le nommé Creps, l'un de ses domestiques, et, lorsqu'il fut entré, il ferma sa porte à double tour et mit la clef dans sa poche, lui ordonnant d'avoir sur-le-champ avec moi et devant lui, comte Dubarry, les particularités les plus graves et que je regardai d'abord comme une plaisanterie, ce qui augmenta la fureur du malheureux, au point de nous menacer l'un et l'autre, le couteau à la main, de nous poignarder, si nous ne satisfaisions ses desirs auxquels la nécessité me contraignit. Tout ce qui se passa, pendant ce temps, entre son valet et moi, m'a troublé le sang au point que je meurs de regret et de chagrin d'y avoir inno-



Jamais la demoiselle Bouscarelle n'avait connu de ravisseur aussi impétueux que le comte Dubarry.

cemment contribué. Le sieur Dubarry a cherché depuis à me consoler par des promesses qu'il n'a jamais tenues. C'est lui qui a ordonné le baptême de l'enfant à Saint-Eustache ; on le trouva baptisé comme fils légitime, sur le registre, ainsi qu'il l'avait ordonné.

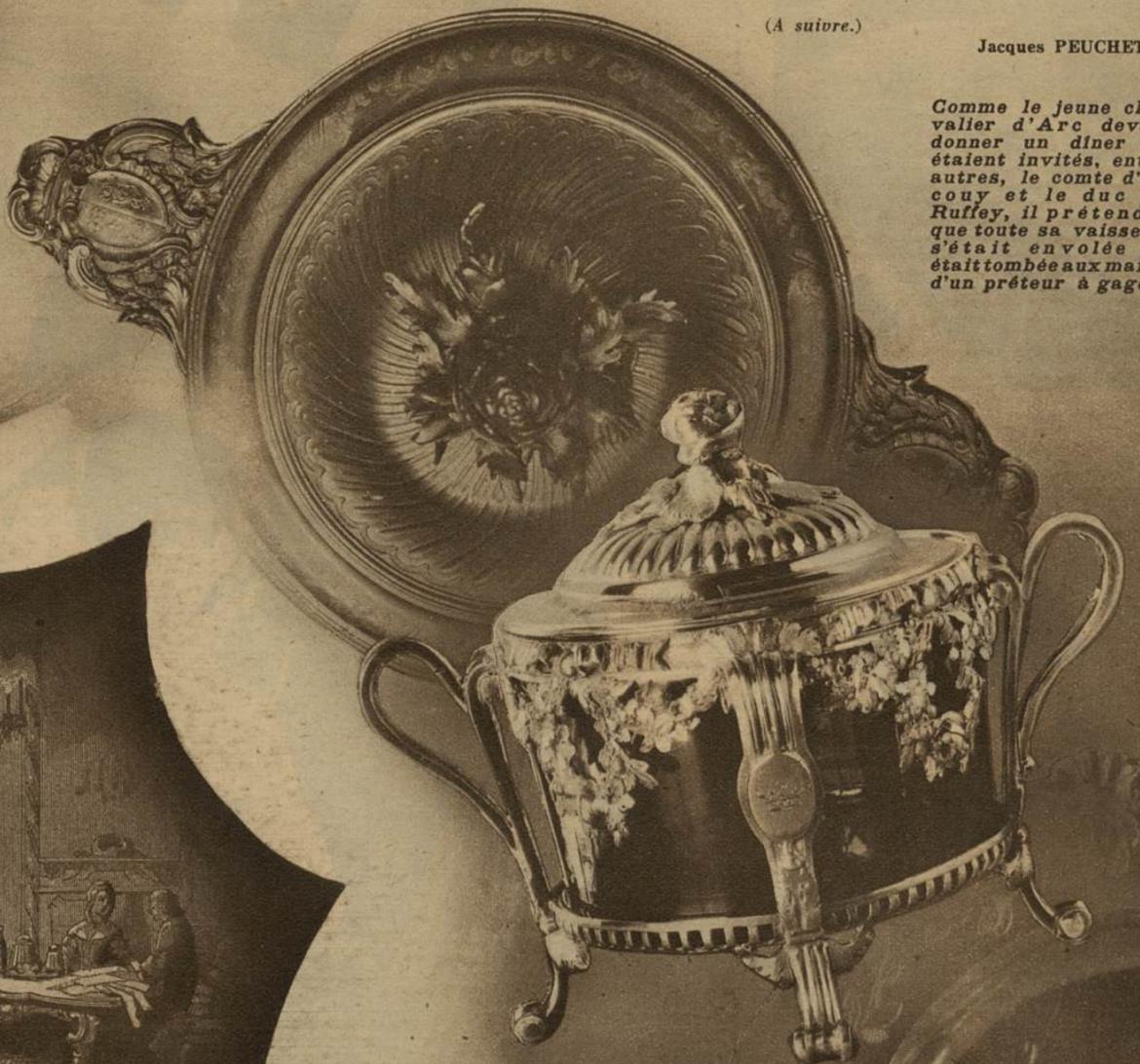
On voit que la sœur de la demoiselle Bouscarelle avait pour objet, par son mémoire, d'attirer la bienveillance du magistrat sur l'enfant qui était né du comte Dubarry ; mais on ne voit pas trop à quoi bon la déclaration ou plutôt la révélation de la lubricité du comte Dubarry ; il était difficile de faire croire que c'était cette scène de débauche qui lui avait causé la maladie dont elle mourut. Quoi qu'il en soit, M. Albert, qui était alors lieutenant de police, ne fit point de réponse au mémoire.

A l'époque où ceci se passait, les bulletins scandaleux de la police avec la Cour avaient cessé : Louis XV était mort et Louis XVI était sur le trône. Le jeune monarque et la belle Marie-Antoinette auraient peu goûté de semblables récits.

(A suivre.)

Jacques PEUCHET.

Comme le jeune chevalier d'Arc devait donner un dîner où étaient invités, entre autres, le comte d'Ecouy et le duc de Ruffey, il prétendit que toute sa vaisselle s'était envolée et était tombée aux mains d'un prêteur à gages.



## LE BAIN DE VAPEUR CHEZ SOI

(VAPEUR A L'ÉTAT GAZEUX)

« La Sudation scientifique (maison fondée en 1929, 60.000 appareils vendus à ce jour) est un appareil qui permet de prendre chez soi, sans tacher ni mouiller, sur sa descente de lit même, tout en respirant l'air frais de l'appartement, un bain de vapeur sur vaporisée (vapeur à l'état gazeux, simple, parfumée ou médicamenteuse), incomparablement plus efficace, plus rapide, plus propre que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain coûte 20 centimes. Les médicaments mis dans les générateurs portés par la sur vaporisation à plus de 400 degrés, sans bouillir et sans pression, sortent à l'état gazeux, sont respirés par les pores de la peau et instantanément entraînés dans la circulation miraculeusement activée par le bain.

Prévient et combat victorieusement :

Obésité	Constipation
Rhumatisme	Lumbago
Mauvaise circulation	Teint terreux
Rides du visage	Insomnies
Age critique	Maladies de la peau
Douleurs	Troubles nerveux
Acide urique	Etc...

## REMPLECE LA SALLE DE BAINS

Nettoie à fond la peau et la régénère



Le maniement de l'appareil est très simple. Aucune installation à faire.

Fonctionne à l'alcool ou à l'électricité et sur tous les courants.

L'appareil complet, avec régulateur de sur vaporisation à 4 degrés (150-225-325-400), nouveau peignoir insalissable breveté et inhalateur, franco : 350 fr. « La Sudation scientifique », 9, rue du Faubourg-Poissonnière, « dans la cour » (à côté du journal « Le Matin »), Taitbout 55-59 et Provence 77-30, 31 et 32. Chèque postal 1407-74.

## SUDATION SCIENTIFIQUE

Brochure et renseignements gratuits franco sur demande. L'appareil est en service à l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Ouvert de 9 à 19 heures, tous les jours, même le samedi.

## CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 72.101 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats ;

Broch. 72.109 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 72.113 : Carrières administratives.

Broch. 72.121 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 72.124 : Emplois réservés.

Broch. 72.130 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 72.136 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 72.144 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 72.149 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 72.156 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 72.161 : Marine marchande.

Broch. 72.168 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 72.172 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 72.181 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 72.185 : Journalisme, secrétariats ; éloquence usuelle.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 72.192 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 72.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Le PROGRÈS, toujours le PROGRÈS !

## Les PHONOGRAPHERS PORTATIFS

“La Voix d'Or” — Marque Déposée — qui viennent de PARAÎTRE

Représentent l'ULTIME PERFECTION

De perfectionnements en perfectionnements, les Constructeurs du Phono “La Voix d'Or” ont enfin réalisé la nouvelle MERVEILLE que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. NOS APPAREILS peuvent maintenant prétendre à la première place parmi tous ceux parus à ce jour.

Nous proclamons et prouvons son incontestable **SUPÉRIORITÉ** parce que

1° - Le **Diaphragme** est la pièce dominante du phono et celui de “LA VOIX D'OR” est un MAESTRO véritable dont les qualités sont incomparables. Il joue les disques à AIGUILLE et les disques à SAPHIR à la volonté de l'auditeur et il n'altère pas les disques. SONORITE, PURETE, FIDELITE constituent sa valeur fondamentale.

2° - La **caisse** de résonance, merveilleuse acoustique, donne aux émissions une amplification puissante sans distorsion ni déformation des sons, garantissant ainsi un rendement maximum.

3° - Le **Moteur** robuste et silencieux, mouvement à vis sans fin assure l'audition d'un disque entier. Peut se remonter en jouant.

4° - Une jolie **Mallette** transportable entièrement gainée en simili cuir granité marocain. Coin métal nickelé, pieds caoutchouc, poignée cuir, couvercle pouvant contenir 5 disques. Aspect riche, élégant, un vrai bijou avec fermoir nickelé.

Prix de l'appareil n°1 et des 30 morceaux. } **475 fr.** Payables 30 francs par mois

AUX PERSONNES qui désirent un Phono de grand luxe, NOUS OFFRONS le SUPERPHONO “La Voix d'Or” n°2 gainé en simili cuir d'un effet merveilleux comportant un DIAPHRAGME supérieur Maestro et un Amplificateur acoustique en matière spéciale ANTIVIBRATOIRE d'un rendement insurpassable. C'est la VOIX HUMAINE réelle, naturelle, émise dans la perfection.

Prix de l'appareil n°2 et des 30 morceaux. } **675 fr.** Payables 45 francs par mois

DÉTAIL des 30 morceaux sur Disques à Aiguilles ou à Saphir : Opéras, Opéras-Comiques, Chants, Danses, Orchestres, Fantaisies

Découper ce Bulletin et l'envoyer à

L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A., 15, Rue d'Enghien, PARIS (X<sup>e</sup>)

15 A  
16 MOIS  
DE CRÉDIT

30 Grands Morceaux sur grands DISQUES

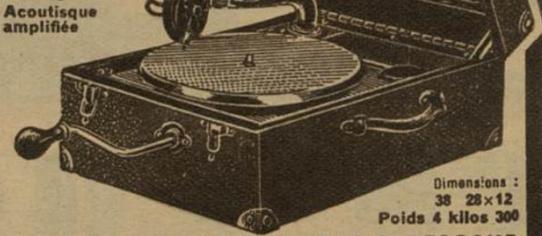
double face enregistrés électriquement par les procédés les plus modernes

MALLETTE simili-cuir Marocain, Noir ou Crocodile

DIAPHRAGME supérieur

MOTEUR indérégable

Acoustique amplifiée



Dimensions : 38 x 28 x 12  
Poids 4 kilos 300

LIVRAISONS AUX CONDITIONS CI-DESSOUS

## BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser le Phono “La Voix d'Or” avec les 30 morceaux sur Disques Double Face N° au prix de 475 fr. au prix de 675 fr. (biffer le prix non choisi) que je m'engage à payer par traites de 30 fr., de 45 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Expédition en port dû. Chaque traite est majorée de 1 fr. pour frais d'encasement.

NOM \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

PRÉNOMS \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ Dép' \_\_\_\_\_



En quelques minutes Indéfrisable ravissante!

En quelques minutes vos cheveux seront merveilleusement ondulés par le nouveau bonnet onduleur qu'il suffit de mettre pour ondulez les cheveux soit longs ou courts.

Très solide et inusable Il est indispensable à chaque dame. Vous économiserez les frais de coiffeur et éviterez les longues attentes. Vous aurez ainsi des cheveux toujours bien ondulés. Profitez de cette offre exceptionnelle.

Commandez votre bonnet onduleur aujourd'hui même. Envoi contre remboursement

BELACO, 40, rue du Collège, Paris 8<sup>e</sup>, Serv. R. 64

## ALCOOL-ESSENCE

Une goutte d'eau et le mélange est dissocié. Votre moteur bafouille aux reprises. Malgré sa faible proportion, 1 pour mille, le

## BRENNUS

est le liant parfait et le lubrifiant unique des parties hautes du moteur. Profitez de notre ECHANTILLON D'ESSAI pour 30 litres. Joindre 3 fr. 50 pour frais et adresser toute correspondance à Brennus, 30, rue Washington, Paris 8<sup>e</sup>.

**MAIGRIR** Tenant sa promesse dame du monde ayant perdu 18 livres sans drogues ni régime et conservé santé et bonheur. fait connaître gratuitement sa recette simple et facile à suivre en secret. Incroyable. M<sup>me</sup> des ALBRETS 18, Rue Michodière - Paris.

39 FR. RÉGULATEUR DE PRÉCISION du “TRAVAIL”

Spécialement étudié et fabriqué pour toutes les professions exigeant un gros effort physique.

En métal chromé 39 Fr. inaltérable

En métal KOMLOR 59 Fr. Métal inaltérable, imitant l'or à s'y méprendre

Envoi contre remboursement

Garanti 10 Ans sur Bulletin spécial

Echange admis

EV JAMS MORTEAU près BESANÇON (Doubs)

Dépôt à Paris : 75, rue La Fayette et 10, rue des Pyramides.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements

Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

POUR RÉVEIL GARANTI 5 ANS

Arrêt automatique

Diamètre 9,5 cm

Sonnerie sur boîte de résonance intérieure

Anti-magnétique... 15 fr.

Modèle luxe... 19 fr.

Envoi contre remb. - Echange admis.

USINES EV LYNDA MORTEAU, près Besançon

Dépôt à Paris : 75, rue La Fayette et 10, rue des Pyramides.

Cou... cou!... La Joie de vos Enfants

30 FR.

Garanti 5 ans

Envoi contre Remboursement

Echange admis

Coucou chantant. 40 fr.

COUCOU EV LYNDA MORTEAU (Doubs)

Dépôt à Paris : 75, rue La Fayette et 10, rue des Pyramides.

## Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en ayant recours à l'Astrologie. Afin de prouver l'exactitude de son affirmation il offre de dévoiler l'avenir à tous ceux qui lui en feront la demande. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous indiquera le chemin à suivre pour obtenir la réalisation de vos desirs et réussir dans vos entreprises, affaires, mariages, spéculations, héritages... Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi. N'hésitez pas à lui envoyer vos nom, adresse, date de naissance auxquels vous pouvez joindre 2 fr. en timbres pour frais d'écriture. Il vous adressera sous pli discret une étude gratuite dont vous serez émerveillé.

Professeur KEVODJAH, service VAH 30, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

...VOUS guérez, discrètement sans privation vos MALADIES SECRÈTES

BLENNORRAGIE - CYSTITÉ - PROSTATITE avec les DRAGÉES E<sup>th</sup>E BLOT

70 années d'expérience

La boîte 12.50. La cure (6 boîtes) 70 fr. contre mandat-poste, au Lab. BLOT, 22, rue André Delécloux, Toulouse

CONCOURS 1934 Secrétaire près les Commissariats de POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>.

Vous qui avez difficultés d'affaires, d'argent, d'affection, de santé, consultez :

M<sup>me</sup> PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.

SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE

14, rue de Turin, Paris. (M<sup>o</sup> gare St-Lazare). Tél : ...

15 fr. Le 100 adr. et gr. gains 2 sexes. Ecr. LABORATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

- O. ROYNAM - ne cache rien

ESSAI. — Envoyer un spécimen de votre écriture avec 2 fr. 50, service 356, 35, rue Madame, Paris-6<sup>e</sup>.

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

7<sup>e</sup> Année - N° 279

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

1<sup>er</sup> Mars 1934

# DÉTECTIVE

## LES RUES SECRÈTES



**Sur le seuil de leurs misérables boutiques d'amour, les femmes du quartier réservé de Marseille "prennent le frais" et attendent, dans une morne hébétude, l'arrivée des navigateurs en bordée.**

(Lire, pages 8 et 9, la suite du pittoresque reportage du grand écrivain Pierre Mac Orlan.)

AU SOMMAIRE { Les étrangleurs de Puybrun, par L.-D. — Stavisky «chez les gangsters», par Henry Mercadier. — Le jugement de Salomon, par Maggie DE CE NUMÉRO { Guiral. — Le meurtrier aux alibis, par J. Maufra. — Stérilisés, par le docteur Magnus Hirschfeld. — Les secrets de la police, par J. Peuchet.